

Menace de débrayage illimité

Grève à l'Alcan

par Claude Fortin

JONQUIERE (CF) — Les 7.500 travailleurs des syndicats affiliés à la FSSA ont quitté les usines Alcan pour quarante-huit heures hier

soir, à minuit, et déclencheront une grève générale demain soir si les négociations n'ont pas repris.

Ce geste fait suite au refus, par le conseil fédéral syndical, des offres

de règlement présentées la veille par la compagnie.

Hier, le président de la FSSA, M. Jean Halley, a pointé les salaires, la clause d'indexation et les horaires de travail comme les principaux

sujets de litige dans cette négociation qui vient véritablement de se transformer en conflit.

Au plan salarial, la compagnie a fait une offre d'augmentation moyenne de \$2.84 l'heure sur une

période de trois ans. Le syndicat demande \$2.93 l'heure pour un contrat de deux ans.

La partie syndicale est également insatisfaite de l'offre d'indexation de la compagnie qui veut que cette clause ne soit applicable qu'à partir du moment où la hausse du coût de la vie dépasse 7 p.c. La FSSA veut la formule d'indexation complète.

Le syndicat désire également obtenir la semaine de travail de 37h30, selon la formule dite 4-2. Alcan n'a pas bougé sur ce point.

Du rattrapage

M. Halley a établi la différence monétaire entre les parties à \$65 millions, alors que la compagnie offre une masse salariale de \$75 millions, comparativement à une demande de \$140 millions.

Cette demande, a-t-il dit, représente tout au plus un trimestre de profit de la compagnie, sur les douze que comporte son offre.

En cette période où le marché de l'aluminium et ses perspectives sont très bonnes et où Alcan caresse plusieurs projets d'expansion, a-t-il dit, le syndicat a décidé d'aller de l'avant.

La compagnie, selon M. Halley, aurait même l'intention de compléter dès maintenant les trois phases du projet Grande-Baie.

Les travailleurs de l'Alcan estiment qu'ils ont un important rattrapage à faire, par rapport à leurs collègues des autres compagnies, après que les mesures anti-inflation eurent creusé un substantiel fossé salarial entre eux.

S'ils devaient déclencher une grève générale demain, ils le feraient au jour anniversaire du mémorable lock-out de 1976.



DEBRAYAGE — Les travailleurs syndiqués de l'Alcan ont débrayé à minuit, pour une période de 48 heures interdisant l'accès de l'usine au

personnel de cadre et emprisonnant ceux qui étaient en devoir.

(Photo Réal Tremblay)



LE SEPTIEME CONGRES DU PQ — Le premier ministre du Québec, René Lévesque, a fait un discours au septième congrès du PQ. L'importance de celui-ci repose sur le fait que c'est le dernier avant le référendum.

(Photolaser PC)

Le PQ ne cédera pas au marchandage

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque a lancé une sévère mise en garde aux employés des secteurs public et parapublic que le gouvernement du Parti québécois "ne troquera jamais son devoir envers les citoyens contre un quelconque appui, et surtout pas en vue du référendum constitutionnel qui ne doit pas être soumis à un calcul qui en ferait un objet de marchandage".

Cette déclaration ferme du chef du gouvernement en cette période de difficiles négociations entre le gouvernement et ses employés a provoqué des applaudissements nourris de la part des délégués qui lui ont réservé une ovation debout, hier soir à l'ouverture du septième congrès national du PQ, à l'Université Laval.

Devant une telle manifestation d'approbation, M. Lévesque s'est réjoui du comportement de ses partisans "et le contraire aurait été déshonorant", a-t-il ajouté.

Le premier ministre, qui a dû se frayer un chemin lui aussi parmi

des grévistes de la SAQ et des infirmières avant d'entrer dans l'édifice, avait ouvert une parenthèse dans son allocution d'une heure pour traiter spécifiquement des difficultés que rencontrent le gouvernement et les syndicats.

"Tant que nous assumerons les responsabilités de gouvernement, jamais d'aucune façon, en pensant à nos concitoyens, on troquera ce qui nous apparaît notre devoir contre un appui que ce soit, et surtout pas en vue du référendum", a-t-il dit, laissant sous-entendre que les négociations dans les secteurs public et parapublic sont une chose et l'avenir politique du Québec en est une autre.

Par ailleurs, le premier ministre a répété son fameux "Lâchez pas" de 1966 à l'intention des travailleurs de la SAQ qui, encore une fois, sont en grève. Là encore, les congressistes ont accueilli cette déclaration de leur chef par une ovation debout.

Autre texte en page A 2

Fin du cauchemar à San Salvador

SAN SALVADOR (AP) — Les militants du "Bloc populaire révolutionnaire" ont mis fin, vendredi soir, à l'occupation des ambassades de France et du Venezuela et ont libéré l'ambassadeur français, M. Michel Donnenne, et cinq autres otages détenus depuis le 4 mai dernier.

L'envoyé spécial français, M. Philippe Cuvillier, a déclaré qu'un avion français était arrivé, semble-t-il, pour emmener les militants du BRP hors du Salvador.

On ignore vers quel pays ceux-ci vont être dirigés, mais M. Cuvillier et un émissaire vénézuélien se trouvaient avec eux, leur assurant ainsi une protection diplomatique et des sauf-conduits.

Quelques heures avant ce dénouement, le gouvernement panaméen avait déclaré que les négociations menées avec les membres du BRP pour leur faire accepter l'asile au Panama, avaient échoué.

Détails en page A 2.

sommaire

- Annonces classées B 7
- Bandes dessinées B 6
- Bourse A 9
- Bridge B 6
- Décès B 8
- Horoscope B 6
- Mots croisés B 6
- Mot mystère B 6
- Patron B 7
- Sports B 1

MINI-LOTO

Le no de série: 2

88308



ETAT CRITIQUE — Mgr Victor Tremblay repose dans un état considéré comme critique à l'hôpital de Chicoutimi. L'historien régional qui a eu 87 ans le 23 mars dernier souffre de troubles respiratoires aigus.

(Photo Léonard Arseneau)

Mgr Tremblay dans un état critique

CHICOUTIMI (GL) — L'état de santé de Mgr Victor Tremblay s'est passablement détérioré au cours des derniers jours. Sous surveillance à l'hôpital de Chicoutimi, il reposait hier soir, dans un état considéré comme critique.

Mgr Tremblay, qui a eu 87 ans le 23 mars, souffre selon des informations obtenues auprès d'amis, de troubles respiratoires aigus. De même il aurait un bras paralysé ce qui n'améliore pas sa condition.

En fait, Mgr Tremblay aurait encore sa connaissance et plusieurs de ses amis assurent une présence constante à son chevet. Hier après-midi, Mgr Marius Paré est allé lui rendre visite.

De plus, il a eu de la visite très réconfortante hier alors que ses deux frères, Alphonse et Laurent

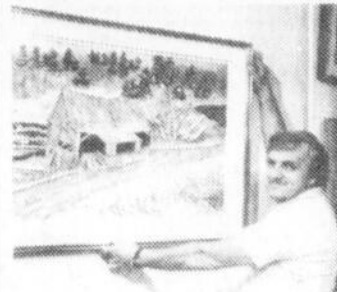
Tremblay sont descendus de Montréal pour le veiller.

La dernière apparition en public de Mgr Victor Tremblay a été cette visite éclair qu'il a rendue à Mgr Félix-Antoine Savard lors de la cérémonie qui marquait la remise d'un doctorat honoris causa à Mgr Savard. La cérémonie se déroulait à l'Auditorium Dufour du Collège de Chicoutimi.

A ce moment, assis dans un fauteuil roulant, Mgr Tremblay avait reçu une ovation debout de la part des centaines de personnes présentes à la manifestation.

D'ailleurs, Mgr Tremblay a été le premier récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Chicoutimi. C'était le premier que décernait l'institution et l'événement remonte à septembre 1977.

cahier du samedi



J.-C. Simard:
montrer le
patrimoine

En pages 2 et 3



Des disques
de qualité

En page 6



Le livre de
Marielle Désy

En page 7

Le festival
du homard

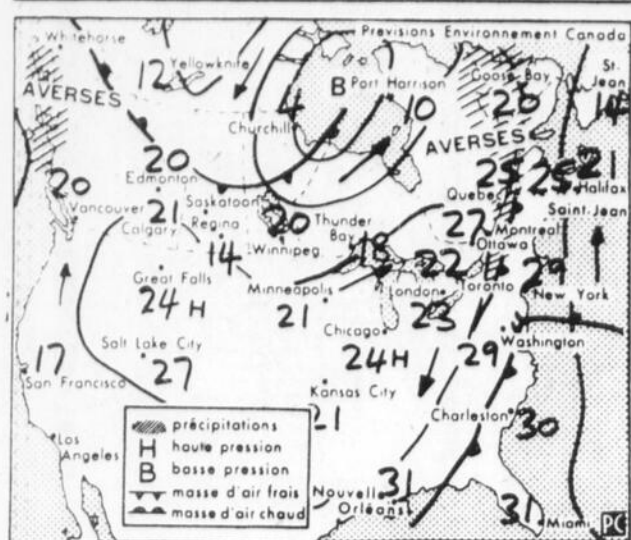
En page 29

En plus
de votre
horaire-télé

En pages 13 à 20



météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, et aperçu pour dimanche.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé, passages nuageux, possibilité d'averses ou d'orages en après-midi, max. 25. Dimanche: passages nuageux.

Québec: ensoleillé, passages nuageux, possibilité d'averses en après-midi et en soirée, max. 23. Dimanche: passages nuageux.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc Laurentides: ciel variable et averses, possibilité d'orages, max. 22. Dimanche: passages nuageux.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Whitehorse	6	13
Vancouver	10	22
Victoria	10	24
Edmonton	6	22
Calgary	8	22
Regina	2	20
Winnipeg	7	15
Toronto	14	22
Ottawa	13	25
Montréal	11	25
Québec	9	24
Fredericton	10	18
Saint-Jean, N.-B.	9	14
Moncton	8	15
Halifax	10	17
Charlottetown	8	13
Sydney	6	7
Chicago	17	22
Detroit	14	27

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 1h00 (.9cm) et elle sera haute à 7h30 (2m. 3cm). Elle sera de nouveau basse à 14h00 (.9cm) et haute à 20h10 (2m.0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 2h00 (1m.6cm) et elle sera haute à 8h30 (4m.3cm). Elle sera de nouveau basse à 15h00 (1m.6cm) et haute à 21h15 (3m.9cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 3h20 (1m.6cm) et elle sera haute à 8h50 (4m.0cm). Elle sera de nouveau basse à 16h00 (1m.4cm) et haute à 21h50 (3m.6cm).

DIMANCHE

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 2h05 (1m.0cm) et elle sera haute à 8h25 (2m.2cm). Elle sera de nouveau basse à 15h05 (.9cm) et haute à 21h20 (2m.0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 3h05 (1m.8cm) et elle sera haute à 9h40 (4m.1cm). Elle sera de nouveau basse à 15h00 (1m.6cm) et haute à 22h15 (3m.9cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 4h10 (1m.7cm) et elle sera haute à 9h50 (3m.8cm). Elle sera de nouveau basse à 16h55 (1m.5cm) et haute à 22h45 (3m.6cm).

Les ravisseurs refusent l'offre panaméenne

SAN SALVADOR (AP) — Peu avant la fin de l'occupation des ambassades à San Salvador, on a vu M. Cuvillier et le doyen du corps diplomatique au Salvador, l'ambassadeur du Pérou, M. Adolfo Risi, s'entretenir avec les militants du BRP sur les marches de l'ambassade de France.

La police et les soldats se sont ensuite retirés et les 16 militants ont quitté l'ambassade à bord d'un bus. Les otages sont ensuite apparus.

Au moment où ils sont montés dans le bus, les membres du BRP ont crié "La lutte va continuer" et ont levé le poing en l'air. Ils portaient des masques rouge et jaune, couleurs de leur mouvement.

Refus

Auparavant, un communiqué panaméen était venu indiquer que les militants du BRP avaient refusé l'offre d'asile présentée par le Panama, expliquant notamment qu'ils voulaient rentrer chez eux et non pas vivre en exil.

Toutefois, le plus haut diplomate panaméen au Salvador avait nié avoir reçu des instructions demandant d'arrêter les négociations menées pour obtenir la libération des otages.

Les otages libérés vendredi, dont l'ambassadeur Donnenne, étaient tous détenus à l'ambassade de France, occupée depuis le 4 mai. L'ambassade du Costa Rica avait également été occupée le 4 mai, mais les otages retenus.

L'ambassade du Venezuela était occupée depuis le 11 mai, mais là encore, les neuf otages s'étaient échappés neuf jours plus tard.

Seize membres du bloc se trouvaient à l'intérieur de l'ambassade de France, et neuf dans celle du Venezuela. Leur "reddition" signifie évidemment qu'ils ont abandonné leurs dernières demandes, soit la libération de prison de trois de leurs dirigeants.

Le gouvernement du Salvador avait d'ailleurs affirmé que ces dirigeants ne se trouvaient pas en détention.

Eglises occupées

Au cours des dernières semaines, les membres du bloc avaient également occupé plusieurs églises à travers le pays, dont la cathédrale métropolitaine de San Salvador. Ces églises avaient été libérées le 24 mai dernier, lorsque le gouvernement avait décrété l'état de siège, et après l'assassinat, par des guérilleros des forces populaires de libération, du ministre de l'Éducation, M. Carlos Antonio Herrera Rebollo.

Selon certaines organisations de défense des Droits de l'homme, la violence des dernières semaines a fait 90 morts au Salvador, dont 23, le 8 mai dernier, devant la cathédrale métropolitaine. La police avait alors ouvert le feu sur une manifestation. Les policiers ont également abattu 14 personnes qui tentaient d'amener de la

nourriture aux militants à l'intérieur de l'ambassade du Venezuela, le 22 mai dernier.

M. Donnenne était en poste depuis 15 jours environ, lorsque le BRP a occupé l'ambassade, le 4 mai dernier.

Âgé de 62 ans, il avait commencé sa carrière en 1945, ayant notamment occupé divers postes au Caire, à Bogota et àopenhague.

A sa sortie de l'ambassade française au Salvador, M. Donnenne, pâle et l'air épuisé, souriait, visiblement soulagé.

"Gracias a Dios", (merci mon Dieu), a-t-il dit en espagnol. Je me sens bien, a-t-il ajouté. Il est aussitôt monté dans une voiture du corps diplomatique. On ignore où il devait passer ses premières heures de liberté retrouvée.

Origines du BRP

Le Bloc révolutionnaire populaire est une organisation d'extrême-gauche qui agit cependant publiquement. Elle regroupe plusieurs associations opposées au régime du président Romero et affirme n'agir que par des moyens pacifiques, évitant de répandre le sang.

Le bloc est parfois présenté comme l'aile non clandestine du mouvement de guérilla des Forces populaires de libération.

Les militants du BRP ont quitté San Salvador à bord d'un DC-8 des forces aériennes françaises, et des diplomates français et panaméens ont déclaré que le groupe allait être emmené au Panama, mais on ignore si le gouvernement panaméen va leur offrir l'asile, ou s'ils vont continuer vers un autre pays.

Deux diplomates français, un attaché commercial, et le premier secrétaire de l'ambassade de France au Mexique, M. Bernard Kessedjian, ont pris le même avion que les militants.

A l'heure du référendum

Le PQ tient son plus important congrès

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque, parlant à l'ouverture du septième congrès national du Parti québécois, a demandé hier soir aux 1,700 délégués votants, de s'entendre sur un consensus indéfectible sur les grandes lignes de la souveraineté et de l'association.

"La souveraineté, a-t-il dit, c'est l'indépendance avec laquelle un peuple prend toutes ses décisions essentielles". Au mot "indépendance", les applaudissements ont fusé de toutes parts et toute la salle s'est levée pour ovationner M. Lévesque.

"L'association c'est simplement l'interdépendance que tous les peuples voisins dont les intérêts sont complémentaires recherchent pour leur mieux.

"Ce congrès, qui sera le dernier avant le référendum et presque sûrement le dernier avant les élections, sera le meilleur de tous nos congrès et aussi le plus important.

Ceux qui y auront participé, aimeront plus tard rappeler: "Moi aussi, j'y étais", a-t-il dit.

"La maison qu'il nous faut, sans laquelle le Québecois ne sera jamais bien dans ses meubles, c'est ici à ce congrès que vous avez le devoir d'en définir le plan général.

"Vous allez ainsi compléter, un travail qui dure depuis 12 ans et dont une partie a déjà commencé à porter des fruits.

"Nous partirons dimanche avec une option claire et complète, sans cependant nous égarer dans les détails de la plomberie", a dit M. Lévesque.



AUTOMOBILE ACCIDENTÉE — C'est dans ce véhicule que Louise Quenneville a trouvé la mort. L'impact de l'accident n'a rien épargné.

(Photo Denis Rivier)

Une violente collision fait un mort

CHICOUTIMI (GL) — La route a fait une victime durant la nuit de vendredi.

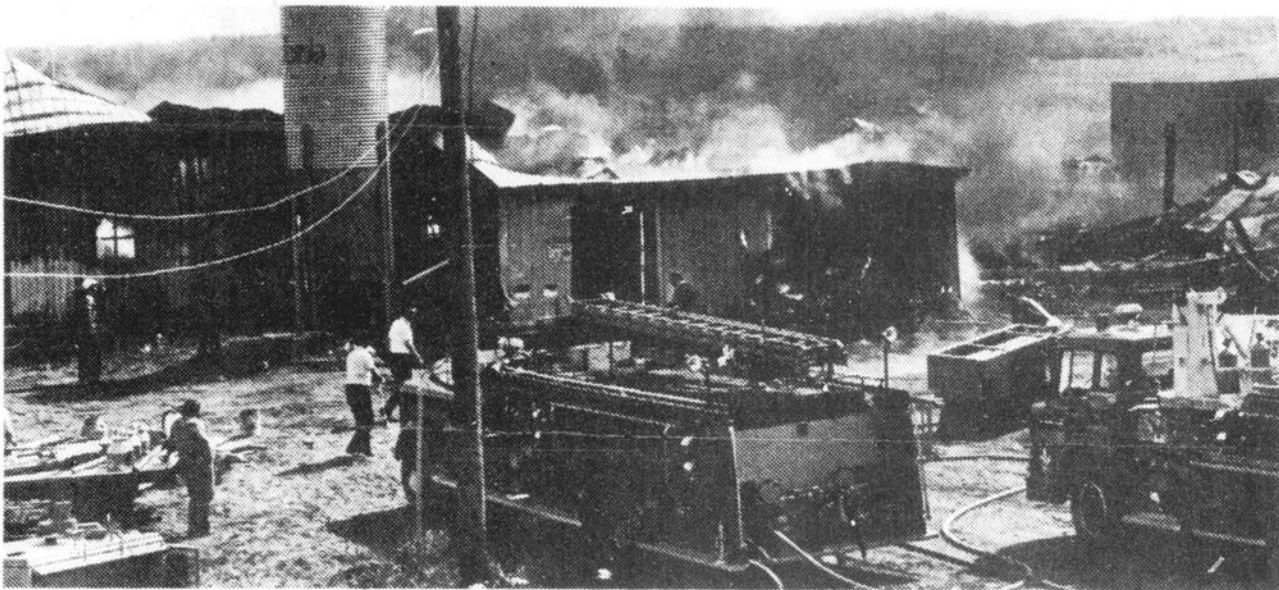
Il s'agit de Mlle Louise Quenneville, 27 ans, domiciliée au 932, du boulevard Sainte-Geneviève, à Chicoutimi (secteur Nord).

La victime était la fille de M. René Quenneville. Elle occupait la fonction de secrétaire du directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gilles Dufault.

L'accident est survenu vers 2h30 à

l'intersection de la petite route Bouchard et de la route 175, à la sortie de Latéridière, en direction de Québec.

Le véhicule conduit par Mlle Quenneville a percuté une autre voiture qui arrivait à l'intersection. L'impact a été fatal.



INCENDIE — Le feu a complètement détruit une grange, propriété de M. Adjutor Boivin, du 108, rang Saint-Pierre, à Jonquière. L'incendie s'est déclaré vers 15h00 hier après-midi et a nécessité l'intervention des pompiers.

Aucun animal n'a été brûlé mais la bâtisse est une perte complète. Les sapeurs ont eu le temps de sauver plusieurs instruments coûteux. On ne connaît pas pour le moment les origines de l'incendie.

(Photo Karl Tremblay)

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures formations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Le COMPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seul La Presse C dienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marché: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Le QUOTIDIEN
TARIF
D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
\$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

INGENIEURS-CONSEILS
HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida
TEL.: 548-3111

RONALD HUI
ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER
ING., MSCQC, MSCG



CORRIVEAU & MARTINEAU

ARPENTEURS -

Chicoutimi
247 est, rue Racine
G7H 1S4
Tél.: 549-5321

Alma
409, rue Collard
G8B 1N1
Tél.: 668-4904

Michel Corriveau, A.G.,
Serge Martineau, A.G.,

REFLEXION

"Le souci n'ôte rien à la peine de demain, il ne fait qu'enlever à la force d'aujourd'hui"

Musac INC

Comité des relations humaines de

PROFITEZ DE LA
PROMOTION ESTIVALE

DU 1er MAI AU 31 JUILLET '79

PLEIN SOLEIL
sur les RUBAINES

REDUCTION DE 15% à 40%

Sur la marchandise en magasin
et même sur celle que vous commandez

claire chrétien Kée

475, BOUL. HARVEY, JONQUIERE, TEL.: 547-3628

Le SPIIC menace d'intensifier ses moyens de pression

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Le Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du district de Chicoutimi menace d'intensifier les moyens de pression si le gouvernement persiste à laisser "pourrir ce conflit".

La présidente du SPIIC, Mme Diane Bérubé, a lancé cet avertissement hier, alors qu'elle donnait une conférence de presse sur l'état du conflit.

Les infirmiers et infirmières membres de ce syndicat participent au mouvement de débrayage rotatif amorcé le 19 mai dans les six syndicats membres de la Fédération des SPIIC.

Mme Bérubé a indiqué que les syndiqués de la région avaient maintenu jusqu'ici les services essentiels dans tous les établissements où sevit le conflit, mais que rien n'assure qu'on ne fera pas un nouveau pas dans l'escalade des moyens de pression. A Québec, cette escalade a conduit à la fermeture d'unités d'urgence dans les hôpitaux.

Hier, tous les établissements hospitaliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'exception de celui de Jonquière, ont été touchés par un débrayage, alors que les syndiqués s'approprient à se rendre à une vaste manifestation organisée à l'occasion de l'ouverture du congrès du Parti québécois, à Québec.



LE POINT — La présidente du SPIIC, Mme Diane Bérubé, a fait hier le point sur le présent conflit qui touche notamment la plupart des hôpitaux de la région.

(Photo Karl Tremblay)

Québec.

Aux administrateurs d'hôpitaux qui se plaignent de l'insuffisance des effectifs laissés en place lors des débrayages pour assurer les services essentiels, Mme Bérubé a répondu hier que ceux-ci maintenaient un taux d'occupation des

établissements beaucoup trop élevé, dénonçant du même souffle cette attitude d'imprévoyance qui se manifeste en dépit d'un avis de grève remis dès le mois de septembre. Dans la région, a-t-elle dit, les taux d'occupation se situent entre 50 p.c. et 60 p.c.

L'objet de la conférence de presse d'hier était de dénoncer l'attitude du gouvernement, à qui la Fédération des SPIIC reproche de pratiquer une politique de l'autruche dans le présent conflit. Selon le groupe et Mme Bérubé, le gouvernement se cache derrière un conflit survenu à l'intérieur du cartel syndical des professionnels de la santé pour refuser de négocier. On sait que des douze syndicats membres du COPS, seule la Fédération des SPIIC, qui représente cependant la moitié des membres, a refusé la proposition de règlement du gouvernement.

Tout en soulignant le fait que les Onze avaient décidé d'attendre les SPIIC avant de signer des ententes, Mme Bérubé a indiqué que les infirmiers et infirmières étaient conscients que leurs gains profiteraient aux autres mais qu'ils étaient quand même décidés à poursuivre la lutte.

Les SPIIC estiment qu'il en coûte très peu au gouvernement pour régler la plus grande partie des points en litige, qui sont surtout d'ordre technique.

Au plan monétaire, ils repoussent l'intention du gouvernement d'éliminer la clause d'indexation déjà consentie lors de précédentes négociations. Cette concession, a dit hier Mme Bérubé, équivaudrait à une perte de pouvoir d'achat d'environ \$900 sur trois ans par salaire.



ENFANCE EN DIFFICULTE — Mme Thérèse Baron, sous-ministre adjointe à l'Éducation prétend que le gouvernement fait de grands efforts pour améliorer le sort des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

(Photo Paulo Rousseau)

Budget de \$10 millions pour aider l'enfance inadaptée

par Gilles Lalancette

JONQUIÈRE — Certains enfants et certains adolescents de nos écoles ont besoin de mesures particulières en raison des difficultés d'apprentissage qu'ils éprouvent. Dans le cadre de l'énoncé de politique du ministère de l'Éducation concernant l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le gouvernement entend développer davantage les services à cette clientèle. Un projet-pilote de deux ans est mis en branle pour lequel le ministère a protégé un budget de \$10 millions.

Hier, Mme Thérèse Baron, sous-ministre adjointe à l'Éducation était dans la région pour rencontrer les directeurs généraux et discuter des détails de cette politique.

Dans sa démarche, le ministère de l'Éducation en regard de l'organisation des services éducatifs pour les enfants en difficulté entend favoriser trois éléments:

- l'accessibilité à un système public d'éducation;
- une éducation de qualité supérieure avec les ressources appropriées;
- un cadre le plus normal possible pour chaque enfant.

Il est évident que le ministère de l'Éducation ne peut consacrer toutes les ressources imaginables à ce chapitre. Dans cette optique, Mme Baron a indiqué que la complémentarité entre le MEQ et le ministère des Affaires sociales devient essentielle.

Reconnaissant que les commissions scolaires actuellement font de l'intégration et disposent de ressources et d'équipements sûrs, Mme Baron soutient que le réseau des affaires sociales ne peut qu'être bénéfique dans un tel contexte.

Dans l'esprit de Mme Thérèse Baron, il ne s'agit pas seulement de garantir à ces enfants l'accès à l'école. Le système doit répondre à sa double finalité soit le développement optimal de la personne et son insertion sociale. Les mesures de l'État s'inscrivent dans ce sens.

La situation

Selon Mme Baron, la situation

n'est pas si dramatique qu'on peut le laisser entendre. Bien sûr, il y a des cas d'enfants qui ont besoin d'une présence constante et d'un équipement spécialisé pour les fins d'apprentissage, leurs capacités étant limitées et leur handicap profond.

Ainsi, en 1977-1978, quelque 64,000 enfants, représentant 5.1 pour cent de toute la population des écoles publiques, manifestent des retards scolaires identifiés comme troubles d'apprentissage et, de ce nombre, 41,000 environ manifestent des troubles légers.

C'est à des points bien précis que veut s'attaquer le ministère. On parle de meilleurs manuels, de meilleurs instruments d'évaluation, de programmes plus précis, de renseignements réguliers aux parents, l'enseignement correctif continu, la présence de spécialistes de la rééducation pour assister les enseignants généralistes et les élèves en difficulté, les périodes additionnelles d'enseignement, les cours spéciaux de récupération et, exceptionnellement, la reprise d'une année scolaire.

En fait, toutes les suggestions énumérées font déjà partie de la réalité dans certains coins de la province. Mme Baron cite d'ailleurs le Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'elle reconnaît comme une des régions les mieux organisées.

Dans le cadre de sa politique, le ministère de l'Éducation veut, avec la collaboration du milieu, mieux articuler les moyens qui sont déjà utilisés.

D'ailleurs, ce sera la direction régionale du ministère qui aura la tâche de mettre en oeuvre la politique.

Parmi les mesures spéciales, le ministère prévoit subventionner, dès la prochaine année scolaire, des projets-pilotes visant des maternelles spécialisées pour enfants de 4 et 5 ans handicapés physiques, visuels, auditifs et des déficiences mentales.

La politique prévoit également la généralisation de ces maternelles des 1981-1982 pour ceux qui auront réellement besoin du service.

Le ministère entend également réviser sa réglementation de façon à garantir l'éducation préscolaire aux enfants gravement handicapés.

Par les Cies papetières

Service ferroviaire pris à partie

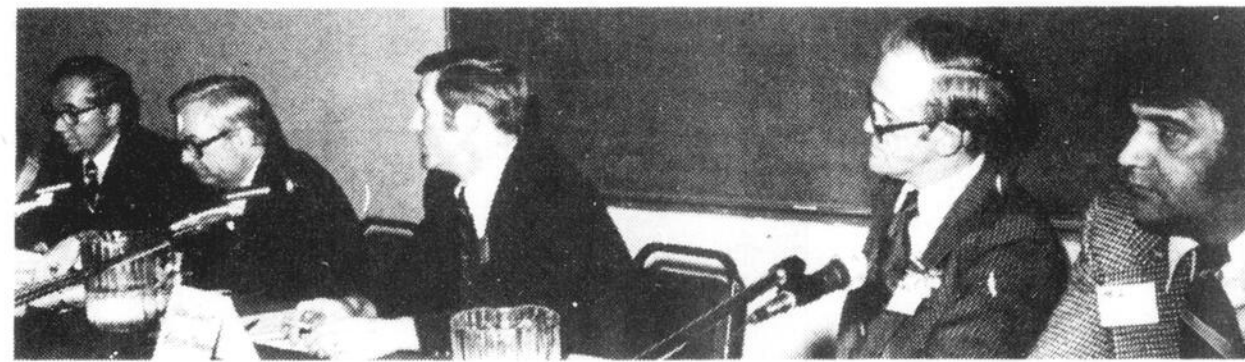
par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Le service ferroviaire a pris une bonne part des récriminations soulevées hier, à Chicoutimi, au colloque sur le transport, organisé par l'Université du Québec à l'occasion de la clôture de la Semaine nationale du transport.

Les compagnies papetières se plaignent d'un important manque de disponibilité en wagons de chemin de fer pendant la période hivernale. Cette situation, dit-on, oblige les compagnies à une politique d'entreposage qui a presque conduit à une situation de crise l'hiver dernier.

Un porte-parole de l'industrie a soutenu que ce problème s'aggrave d'année en année, accusant même le Canadien National de ne remplacer qu'une toute petite partie des wagons mis au rancart.

Directeur du Canadien national pour le district de Québec, M. André Legault, a expliqué que si les chemins de fer canadiens sont bien équipés pour faire face aux besoins en déneigement, il n'en va pas de même du côté américain, où les tempêtes du type de celles qu'a connues l'hiver dernier le nord des États-Unis emprisonnent parfois les wagons pour des périodes de plusieurs semaines, voire même des mois. Les wagons d'exportation canadiens en sont aussi les victimes.



FORUM SUR LE TRANSPORT — Des représentants des transporteurs et des industriels ont participé hier

au forum organisé dans le cadre du colloque sur le transport, à l'Université du Québec.

(Photo Paulo Rousseau)

M. Legault a aussi expliqué que les expéditions canadiennes de papier étaient de beaucoup inférieures avant que ne survienne la dévaluation du dollar, de telle sorte que le service ferroviaire était amplement suffisant, même en hiver.

Cette état de chose a amené le directeur du CN à mettre en doute la pertinence d'organiser un service ferroviaire en fonction des périodes de pointe.

Quant au remplacement des

wagons et aux tarifs établis, on soutient, chez les transporteurs, qu'on conserve un rythme fidèle à une politique de rentabilité, elle-même étroitement confinée à la très faible marge moyenne de rendement de 1.6 p.c.

Le rail assure entre 50 p.c. et 80 p.c. du transport de la grande entreprise au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans la petite et moyenne entreprise, où le transport routier accapare la plus grande partie du volume, on paraît s'accommoder relativement bien des facilités de transport dont on dispose.

Les participants au forum d'hier

ont vu d'un bon oeil l'idée d'établir un centre régional de distribution devant permettre de réduire éventuellement les coûts de transport en expédiant de plus grandes quantités de marchandises.

C'est ce genre de discussions qui a fait conclure au directeur du service de recherche sur le transport de l'Université de Montréal, M. Jean-Marc Rousseau, qu'un effort de coordination entre les expéditeurs contribuerait sans doute à amenuiser le désavantage que doivent subir les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean au plan du transport.

Championnats de canoé-kayak

Refus définitif de l'armée

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — L'armée vient de refuser définitivement toute participation aux

championnats mondiaux de canoé-kayak, y compris l'hélicoptère de secours, que les organisateurs considéraient essentiel à la sécurité des compétiteurs sur la rivière Métabetchouan.

Le député de Jonquière aux Communes, M. Gilles Marceau, a confirmé la nouvelle hier, en indiquant que les requêtes des dirigeants militaires québécois, du ministre responsable des Sports et même du bureau du premier ministre Trudeau n'avaient pas suffi à faire fléchir le quartier général de l'armée canadienne, à Ottawa.

L'armée a expliqué son refus par le fait qu'elle avait été submergée d'appels par suite de sa participation aux Jeux olympiques, et que ses disponibilités physiques et budgétaires, principalement en cette période de restriction, l'empêchaient de suffire à la tâche. Ne croyant pas que ce genre de service entre dans le rôle qui lui a été dévolu, elle a voulu y mettre un frein, et c'est aux championnats de canoé-kayak qu'elle l'a fait.

L'armée estime au surplus que la manœuvre de son hélicoptère de secours est très délicate et pourrait présenter un certain danger en un lieu de compétition aussi achalandé.

Pour le comité organisateur de canoé-kayak, l'absence de l'armée n'a que peu de conséquences dans la plupart des domaines où on avait demandé sa participation. Il n'en va cependant pas de même dans le cas de l'hélicoptère de secours, dont le défaut pourrait avoir des conséquences sérieuses sur la sécurité des compétiteurs. L'armée est la seule à posséder ce genre d'hélicoptère équipé d'un treuil.

Le directeur général du comité, M. Jean-Claude Larouche, a indiqué hier qu'on tenterait de se satisfaire d'une "demi-mesure" en utilisant un hélicoptère civil qui aura au moins la possibilité de surveiller le déroulement des compétitions et d'amarrer en certains points propices en cas de besoin.

Jean-Paul Gagné a écopé de sept ans

CHICOUTIMI (GL) — Jean-Paul Gagné, 33 ans, accusé d'une série de vols à main armée perpétrés dans diverses caisses populaires du Saguenay entre novembre 1977 et avril 1978 pour lesquels il avait reconnu sa culpabilité, a écopé de 7 ans de prison hier en Cour des sessions de la paix.

C'est le juge Lucien Tremblay qui a rendu cette sentence précisant que dans les circonstances, il devait faire la part des choses entre les possibilités de réhabilitation de l'individu et la protection du public.

Avant de rendre une décision, le juge Tremblay a longuement élaboré sur la criminalité et les conditions dans lesquelles des individus sont portés à poser des gestes criminels.

Le juge a indiqué qu'en 20 ans de carrière il en a vu de toutes les sortes. "J'ai vu des individus plongés dans la criminalité jusqu'au cou et qui s'en sont sortis. Dans votre cas, je ne peux faire appel à la pitié. Je dois penser à l'intérêt du public car le genre de crime que vous avez commis est très grave", a lancé le juge Tremblay.

D'ailleurs, Gagné a jusqu'à ses 33 ans, eu une vie mouvementée. Il a déjà été interné dans un institut psychiatrique où il a passé quatre années de sa vie. Il a aussi connu le pénitencier de sorte que l'accusé a passé le plus clair de son existence incarcéré.

Les méfaits au compte de Gagné étaient nombreux. Il a d'ailleurs reconnu sa culpabilité aux vols à main armée (ainsi qu'au port d'armes et cagoule), survenus en novembre 1977 à la caisse d'Arvida, le 3 novembre 1978 à la caisse Saint-Antoine de Chicoutimi et le 16 mars suivant à la caisse d'Arvida. D'autre part, la Couronne abandonnait les poursuites concernant les vols de novembre 1977 à la caisse d'Arvida, de janvier 1978 à la caisse Saint-Alexis de Grande-Baie et de février 1978 à la caisse Saint-François-Xavier.

C'est dans un prétoire silencieux au maximum que le juge Tremblay a rendu sa sentence et Gagné a quitté la salle la tête basse sachant qu'il passera encore une fois les sept prochaines années de sa vie à l'ombre.

gervais et associés, c.g.a.

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS

RÉAL GERVAIS, C.G.A.

393 EST. RUE RACINE
CASE POSTALE 507
SUITE 500
CHICOUTIMI
G7H 5C8
Tél. 545-4595

Exigez le vitrage scellé... THERMOVER

DEMANDEZ LE CERTIFICAT DE GARANTIE 5 ANS

Portes-patios, fenêtres Multiver fabriquées avec un vitrage scellé Thermover.

SPECIAL SUR PORTES-PATIO

Vitrierie Leduc Ltée
467 est. boul. Lamarche
Chicoutimi - 549-1950

commentaire

Joe Clark affronte un redoutable défi

Après avoir absorbé le choc d'une absence presque totale dans la formation politique qui dirigera le pays à partir de la semaine prochaine, les Québécois attendent maintenant avec sérénité l'entrée en action du nouveau premier ministre Joe Clark et de son équipe.



bertrand tremblay

Ils étaient irrités, au soir du scrutin, devant l'opposition systématique de l'Ouest contre un Parti Libéral dominé par les francophones. L'ingratitude des Ontariens à l'endroit d'un gouvernement qui les a toujours généreusement favorisés leur accentua la déception.

Mais aujourd'hui, le changement de gouvernement leur paraît moins suspect, l'avènement au pouvoir des gens de l'Ouest n'inspire plus autant de craintes surtout devant les démonstrations de bonne volonté que le chef conservateur multiplie à l'endroit du Québec.

Quoi qu'il en soit, les francophones seraient mal venus de crier au scandale devant la situation actuelle puisqu'elle reflète l'expression de leur volonté. Pas plus d'ailleurs que les gens de l'Ouest qui n'ont jamais eu

confiance aux libéraux et encore moins aux Québécois.

Dans un système démocratique, l'alternance des partis aux commandes de l'Etat est nécessaire. Même en Suède, les sociaux-démocrates sont tombés après 40 ans de prospérité assurée par la coalition de l'Etat, des entreprises et des puissances syndicales.

Au Canada, toutefois, la difficulté provient de la polarisation des deux groupes fondateurs et d'une division très marquée entre les nouveaux riches de l'Ouest et les anciens dominateurs inquiets de l'Est.

Les Québécois, jugeront maintenant l'arbre conservateur à ses fruits.

Voulant éviter d'alimenter davantage la campagne des indépendantistes contre le caractère "étranger" du pays dans lequel les Québécois représentent une minorité en voie de réduction constante, Joe Clark utilisera toutes les subtilités du régime pour augmenter à un niveau décent la représentation francophone au sein de son Cabinet.

Le Sénat — une institution considérée comme le refuge doré des pensionnés de la politique — lui permettra d'introduire dans son Conseil des ministres des Québécois non élus.

Ce subterfuge ne plaît guère aux observateurs, mais Clark n'a pas le choix s'il ne veut pas s'enfermer dans un cercle vicieux vis-à-vis le Québec. Le nouveau premier ministre démon-

trera toutefois vraiment sa sincérité dans la nomination des hauts fonctionnaires. Il n'a pas à faire des tours de passe-passe pour établir la présence des francophones dans les centres de décision de la Fonction publique selon l'équilibre démographique.

Les conservateurs n'auront pas la tâche facile. Il leur faut gagner la confiance des Québécois après avoir rejeté le droit à l'autodétermination. Sur le plan économique, ils ont tout un carnet de commandes à remplir pour honorer les promesses faites durant la campagne électorale notamment l'aide à l'habitation ainsi que différentes formes de réduction d'impôt. Et non seulement, la besace du gouvernement est vide, mais le déficit friserait les \$15 milliards cette année.

Le programme conservateur devra s'accomplir dans un contexte de moins en moins favorable puisque l'économie américaine, après une remontée, retombe de nouveau en chute libre.

Au surplus, Joe Clark et son équipe se sont officiellement engagés à dégraisser la Fonction publique des quelque 60,000 employés. Le directeur du bureau de placement de Toronto, M. Steven Shaw, indiquait hier l'impossibilité pratique de reclasser, dans les rouages de l'économie, plus que 10

pour cent du personnel excédentaire qui grève le budget de l'Etat. "Nous pourrions placer un cadre de Ford en une semaine ou deux, a-t-il fait observer. Mais il y a beaucoup de bois mort dans la fonction publique. Ces gens-là n'ont pas été formés à produire. L'industrie privée ne paiera pas les salaires de la fonction publique".

Clark a tout un défi à relever! Mais s'il est condamné à piétiner devant un cul-de-sac, il aura toujours la possibilité de se libérer par le truchement d'une élection prématurée, d'ici un an ou deux, en présentant par exemple son projet de démanteler Petro-Canada.

Entre-temps, il a droit à la chance accordée au coureur.

opinion des autres

Le trophée Cécile Rolland-Bouchard

SUJET:
LA BENEVOLE de l'année.

CRITERES:
A- Etre mariée.
B- Avoir eu 12 ou 14 enfants.
C- Veuve.
D- S'occuper d'oeuvres paroissiales.

La récipiendaire de cette année et celle de l'an dernier répondaient aux critères ci-haut mentionnés, mais à mon avis, il aurait

fallu publier LESDITS critères à l'avance afin de ne pas avoir de candidates au titre de "Bénévoles de l'année" qui ne correspondaient pas aux exigences des juges.

Cette année, il semble que le JURY ait été soit: incompétent, soit inutile... puisque le choix de la "Bénévole de l'année" était, il nous a paru, décidé à l'avance, sans égard pour la personnalité et le bénévolat exercé dans multiples autres domaines par les deux autres candidates.

CONCLUSION:

Grande déception pour les 252 femmes présentes à l'Hôtel Chicoutimi qui revendiquent à leur manière en vous faisant quelques suggestions pour votre prochain concours:

1- Choix des juges très NEUTRES et qui connaissent pas ou peu les candidates.
2- Que les critères soient bien définis et annoncés avant le concours.
3- Que le nombre de points alloués pour chaque

item soit défini et suivi par les membres du jury.

4- Que le jury proclame officiellement que le seul NOM de la grande gagnante, sans faire subir l'humiliation de la défaite aux autres candidates.

Un groupe de 50 personnes de Chicoutimi, Arvida, Jonquière-Kénogami et Lac-Saint-Jean.

Par: Agathe Gauthier, Rang 4, Chicoutimi-Nord.

Le 31 mai.

Les anglophones vous donnent une leçon

Pour exaucer le vœu de Pierre E. Trudeau, le Québec a parlé si fort qu'il se retrouve aujourd'hui dans l'opposition absolue. Après l'expulsion massive des conservateurs hors du Québec, qui osera leur adresser le moindre reproche lorsque le temps sera venu pour eux d'improviser, de créer de toutes pièces des soi-disant ministres qui ne pourront même pas siéger en Chambre?

Les électeurs n'ayant point tenu compte des sondages qui prévoyaient un balayage des libéraux dans le Canada anglais sont demeurés sur leurs positions de sorte qu'ils devront accepter les représentants qu'on voudra bien leur offrir, des représentants qu'ils ont refusé de se choisir eux-mêmes. Nous venons de revivre une époque glorieuse de notre histoire: la prise du Canada par les Anglais, avec la différence que, cette fois-ci, la démocratie et non la violence a décidé de l'issue au combat.

Son vouloir minimiser la valeur ou le mérite des nouveaux élus, le sentimentalisme, le traditionalisme et le désir profond d'être gouverné par un premier ministre francophone ont été à mon avis, les éléments dominants qui ont contribué aux succès des libéraux dans notre belle province décapitée.

Je me souviens des élections provinciales de 1972 où un candidat foncièrement détesté des électeurs de sa



circonscription avait quand même été élu pour donner une chance de plus à Robert Bourassa de l'emporter. J'essaie de me convaincre que cette anomalie de votre système électoral est un cas isolé, mais je n'y parviens pas. Aux Etats-Unis, les électeurs vont aux urnes pour élire, indépendamment, et le président et les membres qui formeront le nouveau gouvernement. Ici, dans notre beau et grand pays civilisé, mais qui fait toujours partie d'un régime colonial, notre système électoral désuet issu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne nous confère pas les mêmes avantages, et c'est pour ça et bien d'autres raisons que le vieux papier jauni doit demeurer là où il est présentement.

N'eût été les épines et les flèches que se sont

lancées les candidats des différents partis politiques, la campagne électorale aurait manqué totalement de piquant. Des péquistes ont été accusés de s'être déguisés en créditistes, je me souviens avoir vu, il n'y a pas si longtemps, de nombreux compatriotes se déguiser en traitres parce que la rémunération exigeait la soumission et que la soumission les y obligeait.

Le bilinguisme qu'a prôné M. Trudeau pour promouvoir l'Unité nationale n'a servi qu'à élargir le fossé qui existait déjà entre le Canada anglais et le Canada français. Lorsqu'on plante un arbuste, c'est qu'on espère le voir fructifier un jour; il lui faut une base solide, ses racines devront être bien étalées, puis recouvertes d'une épaisse couche de terre, afin que le

moindre coup de vent ne parvienne à le renverser.

M. Trudeau le convoitait ce bel arbre. Il le voulait grand et robuste avec des ramifications qui se seraient prolongées dans chacune des provinces. Malheureusement, il s'y est pris de la mauvaise manière. Son arbre reposant sur le chômage, l'inflation, sur une balance commerciale déficitaire, il n'a pu réaliser son rêve et récolte ce qu'il a semé. Il est pris qui croyait prendre.

Les téléspectateurs se souviendront sûrement de cette anglophone dont j'ai oublié le nom et qui déclarait le soir des élections que les gens de sa province étaient fatigués d'assister aux combats de coqs entre francophones, qu'ils regrettaient que les postes ministériels les plus importants soient détenus par des francophones, que l'Unité nationale n'était pas une priorité pour eux, l'économie et la réduction du chômage devant passer avant toute chose, que ces mêmes gens allaient jusqu'à dire "si le Québec veut s'en aller, qu'il s'en aille".

Voilà une invitation aléchant que devraient s'empresser de saisir les fervents nationalistes québécois qui rêvent de souveraineté. Pour ma part, une seule invitation de ce genre me suffirait amplement si je devais faire un choix.

Claire Babin, 1504, 5e Avenue, La Baie.

Le 31 mai.

LES PRIMES D'ASSURANCE-AUTO POURRAIENT BAISSER EN 1980, A MOINS DE QUELQUES CATASTROPHES

LAISSEZ-MOI VOUS SERRER DANS MES BRAS



Elle approuve Marcel Lessard

M. B. Tremblay,

Suite à votre éditorial du 28 mai, dans lequel vous accusez M. Marcel Lessard de se défouler au lendemain des élections parce qu'il a osé dénoncer la presse écrite du Saguenay qui, en maintes occasions, desservait bien mal les gens du Lac-Saint-Jean, je vous dirai que je suis parfaitement d'accord avec M. Lessard et je l'ai applaudi devant mon petit écran, pour son courage.

Ce n'est pas de la frustration, loin de là. M. Lessard n'a pas raison d'être frustré. Il a remporté une éclatante victoire dans son comté et il continuera à oeuvrer dans l'opposition. Les politiciens savent bien qu'ils ne sont pas là à vie... heureusement et un changement parfois n'est pas à déplorer, ne serait-ce que pour donner la chance de faire valoir leurs talents d'administrateurs. On verra ce que ça donnera. Ceci dit sans partisanerie politique aucune.

Pour appuyer M. Lessard dans sa critique, je vous dirai que dans le domaine des sports par exemple, nous sommes souvent très mal servis et je m'explique: "Suite à la victoire de dimanche du cycliste André Fortin d'Alma, on ose mettre dans le titre "Fortin gagne... en cachette, etc.", etc."

Un autre fait: le 19 mai dernier, une compétition de courses avait lieu à Sept-Îles. Votre chroniqueur sportif signale la victoire de Odette Gosselin de Chicoutimi mais il ignore de signaler celle de Monique Tremblay, d'Alma. Elles avaient fait le voyage

ensemble... alors?

Un autre fait datant de mars dernier, lors des Jeux du Québec à Chibougamau, où l'équipe d'Alma, en nage synchronisée, remportait quatre médailles: deux en or, une argent et une bronze. Pas un mot ne fut dit sur cette discipline: pourtant, on a couvert toutes les autres... Aurait-ce été la même attitude si c'eut

été Chicoutimi ou Jonquière qui avaient remporté ces médailles?

Comment interpréter cela? Esprit de clocher, malhonnêteté intellectuelle ou tout simplement jalousie, ce qui ne serait pas très sportif.

Nos lecteurs du Quotidien occupent un bon pourcentage au Lac-Saint-Jean. Votre journal

continuerait-il à exister et survivre si les gens du Lac-Saint-Jean osaient éditorialiser leur propre journal? C'est à y penser. En attendant, rendez donc à César ce qui est à César.

Mme Lucia D.-Tremblay, 388, Gauthier ouest, Alma.

Le 31 mai.

La confiance peut tuer

Le Canada s'est donné le 22 mai dernier un nouveau gouvernement. De justesse, le jeune et peu fougueux Joe Clark s'est hissé au pouvoir... sans le vote québécois. Ce dernier élément ne fut une surprise pour personne, encore moins pour le nouveau premier ministre canadien. Bien sûr, qu'il avait fait une cour assidue à la Belle Province, mais il savait d'avance qu'il serait un amoureux lestement pour ne pas dire cavalièrement éconduit. En bon amoureux du pouvoir, il ne pouvait se conduire autrement. D'ailleurs, personne ne songerait, ne fut-ce qu'un instant, à le lui reprocher.

Qu'à cela ne tienne. A peine au pouvoir, il déclarait que le Québec ne serait pas isolé à l'intérieur du nouveau cabinet. Mais comme il n'avait réussi qu'à faire élire deux députés au Québec, la porte fut dès cet instant ouverte aux spéculations les plus farfelues. On ne sait pas encore comment se terminera ce suspense politique. Monsieur Clark réussira-t-il la quadrature du cercle? Mystère.

La déclaration commise par Joe Clark le soir même des élections constitue une relance de sa part des fréquentations avec le Québec. L'amant libéral étant écarté par une tierce personne, il veut de nouveau tenter sa chance. Le premier ministre élu sait pertinemment que son parti est banni du cœur des Québécois depuis un triste 16 novembre 1886, journée de l'exécution du métis révolutionnaire Louis Riel. Il désire donc ardemment faire oublier ce geste malheureux. Pour ce faire, il offrira des cadeaux. La nature de ces présents est assez particulière: donner à la province francophone plus de pouvoirs au sein du prochain gouvernement en dépit du fait qu'il ait peu d'élus dans ladite province. Ce faisant, monsieur Clark espère noyer le poisson une fois de plus. Certains de nos lecteurs acceptent de tomber dans le panneau. Plus, ils vanteront les efforts louables du chef canadien pour mieux nous enfoncer.

Honnêtement, je crois qu'il ne faut pas que les Québécois se fassent trop

d'illusions. Même si monsieur Clark est certainement plein de bonne volonté, il ne faut pas mettre de côté le fait qu'il soit anglophone. Le racisme n'a rien à voir là-dedans; nos compatriotes anglophones considèrent que nous sommes les vaincus de 1760 à jamais. Cela fait partie de leur culture, de leur être, de leur manière de penser. On ne peut reprocher à un conquérant de raisonner comme tel, mais il faut apprendre à s'en méfier un tant soit peu. La méfiance est le début de la sagesse, en politique plus qu'ailleurs.

Si Trudeau était pour le nationalisme québécois un ennemi juré, Clark en sera également un. Peut-être acceptera-t-il de négocier avec le futur Etat du Québec, mais soyons certains qu'il fera tout pour que ce nouvel Etat ne voit jamais le jour.

Ghislain Bouchard, 625, Sacré-Coeur, Saint-Félicien.

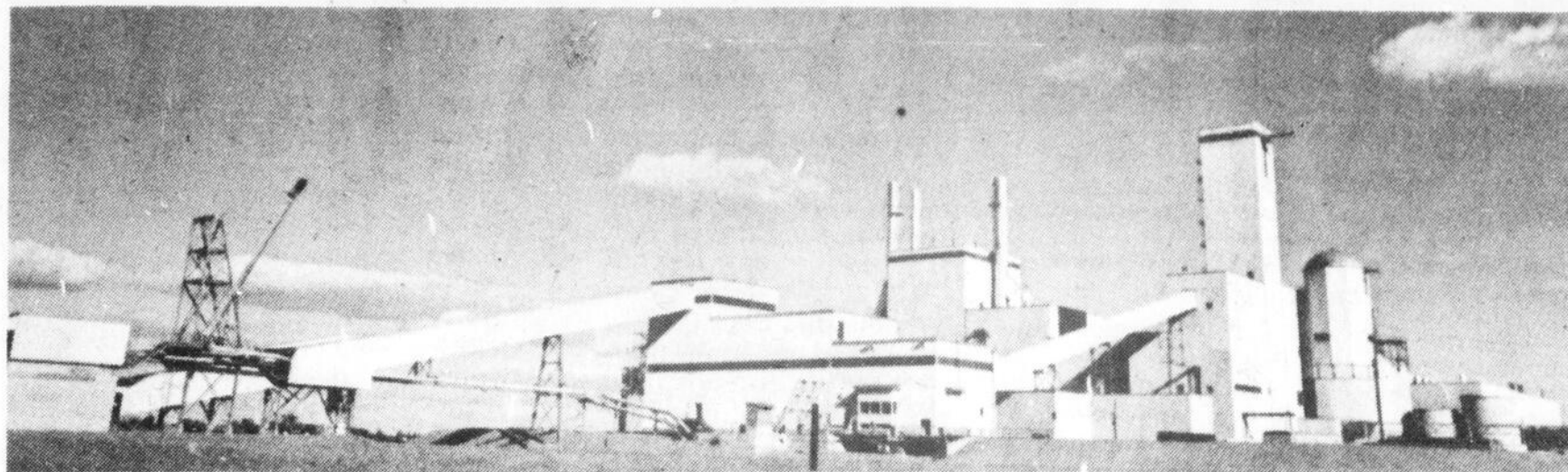
Le 31 mai.

dossiers

Donohue veut investir davantage ici



QUALITE — L'usine de Saint-Félicien est équipée d'un laboratoire central ultra-moderne.



SAINT-FELICIE — Les deux principaux actionnaires de l'usine de pâte kraft blanchie à Saint-Félicien sont Donohue Inc., de Québec, et British Columbia Forest Products, de Vancouver.

Dans son exposé présenté devant l'assemblée annuelle des actionnaires, à Québec, M. Edward-P. Walsh, président et chef de la direction de Donohue Inc., a parlé longuement de l'essor donné à l'entreprise par la papeterie de Saint-Félicien.

Malgré une diminution considérable des expéditions de papier journal en 1978, le chiffre d'affaires consolidé de la compagnie a atteint \$93,668,000 comparativement à \$88,919,000 réalisé en 1977. Cette augmentation provient d'un volume de vente accru de bois d'œuvre à un prix plus favorable, de l'expédition par Donohue St-Félicien Inc. de pâte kraft durant les deux derniers mois de l'année et de la faiblesse du dollar canadien.

Le bénéfice net consolidé s'élève à \$8,597,000 ou \$4.60 par action ordinaire comparativement à \$6,228,000 ou \$3.27 réalisé en 1977. Cependant, ce bénéfice inclut un revenu extraordinaire de \$576,000 qui représente pour la compagnie sa part dans une réduction des impôts sur le revenu provenant de l'utilisation de pertes accumulées au cours d'exercices antérieurs par sa filiale Donohue St-Félicien Inc. Au cours de l'année, les frais financiers encourus pour la construction du projet de St-Félicien ont été capitalisés et aucun amortissement sur les immobilisations de l'usine de pâte kraft n'a été imputé aux opérations. La conversion des transactions en dollars américains pour des dollars canadiens a augmenté le bénéfice net de \$4,310,000 ou \$2.39 par action ordinaire en 1978 en regard de \$2,042,000 ou \$1.13 en 1977.

ST-FELICIE

La construction du complexe forestier de St-Félicien, commencée en 1976, a été parachevée en décembre de l'année et en deçà du budget de \$270,000,000.

Quant à l'usine de pâte kraft, elle a débuté son exploitation commerciale en novembre. Le démarrage fut un succès et, au cours des premiers mois, la production de l'usine a dépassé le niveau de capacité prévu. Tout le matériel de l'usine fonctionne avec efficacité et a été éprouvé à son niveau de capacité optimum. Également, des modifications aux scieries au coût de \$15,000,000 ont été complétées en décembre afin d'accroître la production de bois d'œuvre, d'améliorer la qualité par une meilleure sélection des billes et de fournir plus adéquatement en copeaux l'usine de pâte kraft.

RELATIONS OUVRIERES

La convention collective de travail régissant les employés de l'usine de Clermont et la compagnie est expirée depuis le 30 avril 1978. À la suite de longues et difficiles négociations, une grève fut déclenchée le 20 octobre dernier. Le syndicat revendique entre autres, un niveau de salaire supérieur aux règlements déjà intervenus dans l'industrie des pâtes et papiers pour l'est du Canada ainsi qu'une formule d'indexation des salaires au coût de la vie. Les autres conventions signées cette année dans l'industrie papetière ne prévoient pas une telle formule. La compagnie ne peut accepter ces demandes sans sérieusement compromettre sa position concurrentielle.

De plus, deux scieries et une usine de rabotage de la filiale Donohue St-Félicien Inc. sont en grève depuis le 22 janvier 1979. Les principaux points en litige sont les salaires, les heures de travail et l'indexation des salaires au coût de la vie. Un conciliateur a été nommé et les négociations se

poursuivent. Nonobstant ces conflits de travail, l'usine de pâte et une scierie continuent d'opérer normalement.

ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en

avril 1978, monsieur Guy Coulombe, président et directeur général de Société générale de financement du Québec, a été élu

administrateur en remplacement de monsieur Maurice-A. Massé dont les services rendus à la compagnie à ce titre furent très

appréciés. En janvier dernier, monsieur Jacques Paquin, vice-président à l'exploitation et trésorier de Société générale de financement du Québec, était élu administrateur à la place de monsieur Guy Coulombe.

Monsieur Raymond David, président du conseil et administrateur de la compagnie depuis 1975, a démissionné de ses fonctions à la fin de janvier. Par sa contribution, monsieur David a largement collaboré à la croissance et à l'expansion de la compagnie.

PERSPECTIVES

Il est prévu, en 1979, un ralentissement de la croissance économique en Amérique du Nord. Le produit national brut n'augmentera que d'environ 3% au Canada et de 2% aux États-Unis. De plus, une légère baisse est pressentie vers la fin de l'année aux États-Unis. Les politiques monétaires, les taux d'intérêts élevés et l'augmentation des prix du combustible devraient entraîner un ralentissement dans tous les secteurs et plus particulièrement dans le domaine de la construction domiciliaire et restreindre le pouvoir d'achat des consommateurs. L'économie du marché commun en Europe s'est améliorée et la croissance du Produit National Brut en 1979, devrait être légèrement supérieure à 3%.

La consommation de papier journal aux États-Unis devrait augmenter et atteindre 11,000,000 de tonnes courtes en 1979. Dans l'ensemble, la demande devrait être favorable et permettre aux usines de produire à pleine capacité.

Le marché de la pâte chimique se raffermir constamment et les stocks chez les producteurs en Amérique du Nord et en Scandinavie qui s'élèvent à 1,400,000 tonnes courtes sont inférieurs à leur niveau normal. L'accroissement des importations par le Japon, l'augmentation de la production de papier en Europe et la forte demande des usines de papier aux États-Unis ont largement contribué à augmenter les expéditions de pâte. Les usines canadiennes atteignent présentement leur capacité de production, toutefois, cette demande devrait quelque peu diminuer dans le cours de l'année dû à un ralentissement économique anticipé aux États-Unis.

En 1978, plus de 2,000,000 de maisons ont été mises en chantier aux États-Unis créant un marché très favorable pour le bois d'œuvre. Des indices montrent que la hausse actuelle dans le secteur de la construction domiciliaire devrait ralentir à cause d'un taux d'intérêt élevé et de l'augmentation du coût de l'énergie. En conséquence, nous prévoyons, au cours de l'année 1979, une diminution de la demande de bois de construction.

Les dépenses en immobilisations affectées à la division forestière et à la papeterie de Clermont excéderont \$2,000,000 au cours de la présente année, toutefois l'exécution des travaux est retardée par la grève qui sévit à l'usine de Clermont. Ces modifications devraient permettre d'augmenter la productivité de l'usine, de réduire la consommation d'énergie, d'améliorer les conditions de travail et la protection de l'environnement.

Donohue St-Félicien Inc. poursuit son programme de développement en forêt, à savoir la construction de nouveaux camps, de nouvelles routes et de l'équipement nécessaire pour récolter un volume additionnel de bois. Les améliorations qui seront apportées aux scieries en 1979 comprennent une augmentation de la capacité de séchage du bois, l'achat d'équipement et de matériel pour accroître l'efficacité de la production et améliorer les conditions de travail. Le coût total de ces améliorations est estimé à \$8,000,000.

Un journaliste africain scrute "notre" chômage

Diplômé de l'Université de Dakar, au Sénégal, le journaliste africain Abrahima Fall, est venu constater sur place si la mécanisation est un facteur de chômage. Après un stage de 15 jours au QUOTIDIEN, au cours duquel il a interrogé un grand nombre d'agents économiques, il livre ses constatations.

par Ibrahim Fall

En quittant Montréal pour entreprendre un reportage sur le rapport entre la modernisation de l'outil technologique et le chômage dans la région, mon esprit brassait d'embellie des images de milliers de chômeurs prenant d'assaut les bureaux de placement. Après de multiples investigations ressortissant à la démarche journalistique, j'ai pu me rendre compte que le chômage quoiqu'il en soit n'est dû que pour une très infime partie à la modernisation.

Bénéficiant de facteurs endogènes extrêmement propres à l'implantation industrielle, la région ne pouvait être que le siège de très grandes entreprises qui ont remodelé son mode de vie et façonné l'attrayante image d'une contrée prospère.

A l'Alcan

Avec quelque 9,000 employés sur une population active de 96,000 personnes, la compagnie Alcan fait véritablement figure de géant. En 1978, les salaires et avantages sociaux qu'elle a versés à ses travailleurs se sont élevés à \$193 millions. Intimement embriqué dans les circuits de la concurrence internationale et de la logique de marché, Alcan a commencé depuis un certain temps à moderniser ses usines d'Arvida et d'Alma pour les rendre plus productives, et surtout, plus concurrentielles. C'est ce qu'avait vu M. Mathanél Davis, président de la société quand il déclarait que: "Quand vous construisez de nouvelles installations, vous obtenez une productivité et une qualité considérablement améliorées, de sorte que la modernisation équivaut à de l'expansion." Avec la finition de l'usine de la Grande-Baie qui aura coûté 200 millions, Alcan sera à la pointe du raffinement technologique.

Cependant, force est de reconnaître que l'automatisation dans la compagnie, si elle n'a pas conduit à des compressions abusives de personnel, n'en a pas pour autant favorisé la croissance de la main-d'œuvre. Les ouvriers qui subissent le contre-coup de la mécanisation sont souvent réaffectés à des postes laissés vacants par les départs en retraite, préretraite et congé. Ainsi, peut-on affirmer que la modernisation n'est pas un facteur de chômage à grande échelle mais une soupe de consolidation du personnel existant. C'est dans cette optique que l'on peut affirmer que l'usine de La Baie, malgré un investissement de \$200 millions, ne créera aucun emploi supplémentaire.

Les 400 emplois que son fonctionnement nécessitera viendront du surplus de l'usine d'Arvida qui se sera adoptée à son nouvel appareillage technologique. Alcan, comme les autres grandes compagnies, n'est plus un pour-

voyeur d'emplois que durant les phases de mise en chantier qui nécessitent beaucoup d'employés formés dans le domaine de la construction.

L'exploitation forestière

Ayant élu domicile dans une terre de prédilection, l'industrie forestière a fructifié d'année en année des profits sans pour autant investir massivement dans la recherche technologique. Cependant, depuis une décennie, on note un processus de modernisation qui affecte les conditions de travail et le milieu environnant. Dans ce secteur, l'ère des scieries et du goguenard, avec la hache comme instrument de travail est bien révolue. Toutes les concessions forestières sont envahies par de grosses machines débusqueuses qui, selon le mot de M. Paul Prévost, économiste à l'UQAC, "moissonnent la forêt". L'ordinateur est même de la partie. La compagnie Price qui fait figure de pionnière en ce domaine affûte de plus en plus ses outils.

Plus de \$95 millions sont d'ailleurs inscrits au programme des papeteries de Kénogami et d'Alma. Le même phénomène se retrouve à l'usine de pâtes à papiers de la Consolidated-Bathurst qui a investi pendant les derniers cinq ans quelque 55 millions pour augmenter la productivité de ses machines, améliorer les conditions de travail et produire à un prix plus compétitif.

Dans le secteur forestier comme dans celui de l'aluminium, l'heure n'est plus à l'embauchage massif. L'intransigence revendicative des syndicats extrêmement puissants dans la région interdit des mises à pied inconsidérées, mais elle ne peut déboucher non plus sur des mesures coercitives contraignant les entreprises à augmenter leur personnel.

Stabilisation de l'emploi

La modernisation de l'usine de Kénogami, la poursuite du projet Donohue-Saint-Félicien et les investissements importants à Dolbeau ne joueront en définitive qu'un rôle de stabilisation et de consolidation dans l'emploi.

Grâce aux salaires élevés versés notamment par les grandes compagnies, les travailleurs de la région disposent d'un pouvoir d'achat très important qui a une incidence positive sur l'expansion du secteur tertiaire. Le nombre d'emplois permanents dégagés par le commerce s'élève à 6,800, tandis que les emplois temporaires avoisinent 3,100. Pour un marché de 300,000 consommateurs, les commerçants estiment avoir atteint leur seuil de plein emploi. Désormais, ils lorgnent vers la rentabilisation et la fructification de leurs investissements.

Espoir: l'agro-alimentaire

Un secteur capable d'être à la

PAS DE CHOMEURS? — Le journaliste africain n'a pas rencontré un seul chômeur au bureau d'assurance-chômage de Chicoutimi. On le voit ici attendant qu'un chômeur franchisse la porte.

remorque de la création d'emplois commence peu à peu à connaître de l'expansion. C'est celui de l'agro-alimentaire qui bénéficie d'un potentiel économique assez favorable, surtout avec l'existence d'une infrastructure de transformation dans le domaine du lait. A cet effet, le succès de la transformation du bleu de Dolbeau prêche d'exemple et peut susciter, à brève échéance, un effet d'entraînement.

Championne du chômage

Même si la chute du dollar canadien a favorisé les exportations industrielles et aussi des réinvestissements importants de capitaux, la région n'en continue pas moins de maintenir la tête du palmarès du chômage dans la province. Ce chômage, dont la moitié de la solution n'est plus à démontrer, s'explique par la montée de la population active, l'invasion du marché du travail par les femmes et la diminution de l'exode des jeunes vers Montréal et la Côte-Nord. Le taux de 17.9% atteint en mars dernier est cependant inférieur à celui relevé au même moment en 1978 et qui s'élevait à 19.8% de mars 1978. Mars 1979, la population active a vu ses effectifs grossir d'un apport de 3,000 chercheurs d'emplois.

La solution: les PME

Au cours de mon enquête, j'ai pu me rendre à l'évidence que presque toutes les solutions préconisées par mes interlocuteurs ont comme noeud gordien la nécessité d'aider les petites et moyennes

entreprises en élargissant leur champ d'activités. Les PME qui semblent être le principal remède au chômage sont handicapées cependant par plusieurs facteurs qui annulent leurs efforts de croissance: la rareté des matières premières de base dans la région, sa situation excentrique par rapport aux grandes métropoles québécoises et souvent le manque de formation en marketing des gestionnaires. Voilà autant d'éléments qui limitent l'expansion de PME. Devant la puissance des multinationales, leur survie dépend en partie de la mise sur pied de vastes pools et coopératives d'achat d'acier, d'ingénierie, de grosses pièces de machinerie. Surtout quand on sait que 80% des PME se créent dans le secteur tertiaire, c'est ce qu'ont d'ailleurs compris les boulangers qui ont adopté une stratégie de complémentarité et non de concurrence tous azimuts.

À l'examen, l'avenir de la région se révèle être à la hauteur des espoirs que les populations ont placés en elles. Gâtée par la nature (systèmes hydro-électriques perfectionnés), la région devra, si elle veut conserver son enviable situation de zone-modèle, diversifier ses activités industrielles notamment par la transformation sur place d'une grosse partie de l'aluminium qu'elle produit et investir plus considérablement dans le secteur agricole qui voit ses terres à haut potentiel de fertilité de plus en plus grignotées par l'agglomération du Haut-Saguenay qui tend à s'étendre vers le Sud. C'est en adoptant une politique volontariste de développement que la région diminuera son taux de chômage et pourra ainsi mieux faire face aux défis de l'avenir.

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Histoire de cigarettes

C'est l'histoire d'un consommateur qui se présente chez un tabaciste pour acheter un carton de cigarettes...

— Mademoiselle, je voudrais un carton de dix paquets de cigarettes.

— Quelle marque, Monsieur. Nous en avons tant.

— Bien, je vais prendre les moins fortes.

— OK. Voulez-vous les cigarettes dans un emballage rigide ou en papier mou?

— Papier mou.

— OK. Désirez-vous le format extra-long ou régulier?

— L'extra-long.

— Préférez-vous avec ou sans filtre?

— Avec filtre.

— Et puis, aimez-vous mieux la saveur de menthol ou l'autre?

— Menthol.

— Payez-vous votre achat au comptant ou avec la carte?

— Mademoiselle, je n'ai plus le goût de fumer, de soupirer le pauvre type en se dirigeant vers la sortie...

Ce n'est pas rémunérateur

Etre président des Etats-Unis, ce n'est guère rémunérateur, si on se fie à une dépêche de l'Agence France-Presse.

Même s'il perçoit un salaire annuel de \$250,000 en qualité de président, Jimmy Carter a perdu l'an dernier entre \$50,000 et \$100,000 du fait des mauvaises affaires de l'exploitation agricole familiale...

aujourd'hui

Il y a 199 ans aujourd'hui, le 2 juin 1780, des émeutes secouaient Londres, alors que des protestants intégristes demandaient le retour de mesures punitives contre les catholiques, abolies deux ans auparavant. La prison de Newgate, la Banque d'Angleterre et de nombreux temples et résidences catholiques furent attaqués.

1974 — Couronnement du roi Jig Singhi Wangtchouk, 18 ans, du Bhoutan, le plus jeune monarque au monde.

1973 — Collision entre un cargo américain et un pétrolier belge à l'entrée du port de New York: 18 morts.

1965 — Explosion dans une mine de charbon au Japon: près de 200 morts.

1948 — Sept médecins nazis sont pendus à la prison de Landsberg pour leurs expériences sadiques sur des prisonniers.

1946 — Les Italiens adoptent par référendum la république.

1941 — Rencontre entre Hitler et Mussolini, au col du Brenner, entre l'Italie et l'Autriche.

1878 — Tentative d'assassinat de l'empereur Guillaume Ier d'Allemagne.

1851 — Le Maine est le premier Etat américain à imposer la prohibition de l'alcool.

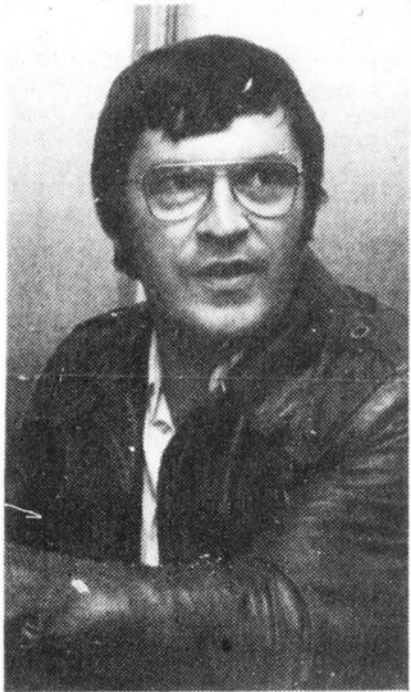
— Il est né un 2 juin:
— Le poète britannique Thomas Hardy (1840-1928).

Le cocktail à Val-Jalbert

Pour la toute première fois de l'existence de la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage, le cocktail-bénéfice organisé dans le cadre de cette compétition d'envergure n'aura pas lieu à Roberval même...

C'est plutôt sur le site enchanté du vieux moulin de Val-Jalbert que l'événement aura lieu à compter de 19h00, le samedi, 16 juin.

Les dirigeants de la Traversée espèrent beaucoup de cet événement, d'autant plus que l'organisation célèbre cette année son quart de siècle d'existence.



Médaille d'honneur

André Gilbert, infirmier auxiliaire attaché au bloc opératoire de l'Hôpital de Chicoutimi et membre de la Société canadienne des technologues en orthopédie, vient de recevoir un médaille à l'effigie de la société, pour son importante contribution à l'expansion et au développement scientifique de cet organisme.

Il a reçu cet honneur lors du dernier congrès de la société, à London, Ontario, où il a présenté une communication scientifique sur "L'importance de bien mobiliser un pied après une intervention chirurgicale."



Il reçoit la bourse William Philipps

C'est un étudiant en biologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, André, qui remporte cette année la bourse William Philipps, au montant de \$500, attribuée depuis plusieurs années déjà à un étudiant inscrit à un programme de sciences pures dispensé par l'UQAC, originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et qui présente un excellent dossier scolaire.

Le chèque lui est remis ici par Laurent Tremblay, représentant Roger Philipps, président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, en présence de Jean-Marc Desnour, représentant le recteur de l'université.

CKRS bat la station CJPM

On sait que la télévision présente beaucoup de films long métrage.

Plusieurs s'en réjouissent, d'autres s'en plaignent parce que les films ne sont pas assez récents ou encore à cause des nombreuses reprises.

L'Office des communications sociales vient de publier un relevé des films présentés à la télévision durant l'année 1978. Le nombre des longs métrages présentés par les neuf postes français québécois que comporte le relevé varie entre 994 et 647. Bien entendu qu'il est question des deux stations régionales de télévision, CJPM de Chicoutimi et CKRS de Jonquière. Cette dernière vient au quatrième rang pour la présentation de longs métrages avec 875, tandis que sa voisine de Chicoutimi a été celle qui en a présenté le moins au Québec, avec 647.

Selon les pays d'origine des films, les Etats-Unis viennent largement en tête dans tous les postes: Jonquière, 44,91 pour cent; Chicoutimi, 44,51 pour cent. D'autre part, CKRS

a présenté le plus de films canadiens, 3,08 pour cent comparativement à 0,3 pour cent pour CJPM.

Un autre tableau comparatif fait état des années de production des films. En s'en tenant aux films les plus récents, soit ceux produits à partir de 1970, on constate que CKRS bat facilement sa rivale, 35,54 pour cent comparativement à 19,62 pour cent.

Enfin, le tableau selon la valeur artistique, telle qu'établie par l'Office, donne le résultat suivant, en regroupant les films qualifiés de chefs-d'œuvre, remarquables, très bons et bons: CKRS, 52,89 pour cent; CJPM, 29,58. Il est à noter que la station de Chicoutimi est celle qui présente, sur les neuf postes français, le plus de films de moindre qualité.

Des résultats qui devraient satisfaire le directeur de la programmation à CKRS-TV, Eugène Michaud, mais qui doivent rendre songeuse la haute direction de la station du mont Ste-Claire.

Augmentation de 30 pour cent

Il est bien content, le député Jacques Brassard, de faire savoir au monde que le ministère québécois des Transports consacrera cette année la somme de \$3,6 millions à des travaux de construction routière dans son comté de Lac-Saint-Jean.

Content parce que par rapport à l'an dernier, ce budget connaît une augmentation de 30 pour cent.

Parmi les travaux les plus importants, on compte l'amélioration de la route reliant Saint-Nazaire et Saint-Ambroise, la mise en place d'une troisième voie à l'entrée du parc des Laurentides, la correction de l'entrée de Sainte-Monique et la réfection du rang Sinaï.

De plus, le budget consacré au pavage des rangs fera un bond de 65 pour cent, passant de \$300,000 à plus de \$850,000, ce qui constitue selon le député le budget le plus élevé jamais affecté à cette fin dans le comté.

Subvention

Ce n'est pas parce qu'on a changé de gouvernement le soir du 22 mai dernier que le ministère de l'Expansion économique régionale a cessé de distribuer des subventions.

Incidentement, la Chaîne coopérative du Saguenay, de Notre-Dame-de-la-Doré vient de recevoir une subvention de \$84,600 pour l'agrandissement de sa scierie dans la municipalité précitée.

Ce projet devrait amener, selon un communiqué de presse du MEER, la création de trois emplois et des investissements de l'ordre de \$23,000.

Les cadeaux du meurtrier

Les nouveaux dirigeants de l'Iran légalisent le crime de l'assassinat. Le chef de la Cour révolutionnaire de Téhéran, Sadegh Khalkhail, a donné récemment le mot d'ordre suivant aux tueurs à gages du monde entier: "Quiconque tuera le Shah, les membres de sa famille et ses amis sera considéré comme un ami de notre régime islamique." (Voir l'édition du Time du 28 mai).

Pour sa part, le propriétaire d'un quotidien iranien offre un pèlerinage à La Mecque, toutes dépenses payées, à la personne qui enlèvera la vie au Shah, lequel se trouve actuellement à Paradise Island, aux Bahamas. Mais les journaux et les techniciens de l'information qui sont antipathiques au régime révolutionnaire ont la vie dure en Iran, par les temps qui courent.

Ainsi, l'Ayatollah Ruhollah Khomeini, le maître de la révolution, n'a pas pris un article paru dans l'Ayandegan, le plus grand quotidien du matin à Téhéran (tirage de 400,000 exemplaires). Après avoir décrié cette publication, des manifestants ont littéralement démolit l'édifice où logeait le journal.

L'éditeur a alors décidé de suspendre indéfiniment l'impression du quotidien. La même situation s'est produite au Kayhan, journal du soir à Téhéran.



Le même traitement

Advenant un conflit de travail aux installations de l'Alcan, les officiers et les permanents de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) recevront le même traitement que les grévistes.

Les dirigeants du syndicat apportent cette précision dans le dernier bulletin de "Contact", parce que la question a été posée par quelques membres, dernièrement, à certains officiers.

Les officiers et les permanents de la FSSA, dont le président Jean Halley, sont soumis aux mêmes règlements que tous les membres affiliés.

rendez-vous

Chicoutimi

Serena — Information sur les moyens de régulation des naissances, enseignement de la méthode sympto-thermique, aide les couples en recherche de grossesse, offre de l'aide par appel téléphonique, accueil à domicile, rencontre de groupe. Les couples moniteurs bénévoles sont à votre service, semaine et dimanche. Inf.: Alma: 662-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval: 257-4554.

Aéas Sacré-Coeur — Assemblée mercredi soir, recrutement pour les nouveaux membres.

Al-Anon — Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Pour obtenir de l'aide ou de l'information, communiquer à: 542-6785; 547-7736, 543-0494 ou 543-7787.

Coopérative des consommateurs — La Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay (Cooprix, Chicoutimi, 1225, des Champs-Elysées). Assemblée demain soir, à 19h30, à l'école Laure-Conan, rue Georges-Vanier.

Club Mimosa — Election de leur grand conseil mardi soir, à 20h30, au local habituel. Gouter sera servi. La carte de membre est obligatoire.

Rencontre eucharistique — Adoration, confessions et célébration eucharistique jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Les paroissiens de Saint-Georges, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Tombola — Demain, de 10h00 à 22h00, kiosques, concours d'amateurs, jeux permanents, attractions. Amenez vos enfants et amis. Prix de présence et feu de joie.

La Leche — Invitation à une rencontre sur l'allaitement maternel, lundi: Arvida, sous-sol de la sacristie de l'église Sainte-Thérèse; mardi: Chicoutimi, sous-sol de l'église Saint-Antoine; mercredi: Chicoutimi (secteur Nord), CLSC, 222, Saint-Ephrem, Jonquière: sous-sol du presbytère Sainte-Famille, Kenogami. Informations: 548-7798. Jeudi: Alma, sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud. Informations: 662-7472.

Société horticole — Assemblée mercredi, au parc Rosaire-Gauthier. Conférencier: Camil Pouliot.

Jonquière

Onction des malades — Invitation aux malades chroniques, invalides, infirmes et personnes âgées, à venir recevoir le sacre-

ment, demain après-midi, à 14h30, à l'église Saint-Dominique. Ce projet est sous la responsabilité du Tiers-Ordre. Responsable, Mme Solange Tremblay: 542-4126. Cette cérémonie sera suivie d'une pause-café à la salle des Chevaliers, rue Pelletier.

Filles d'Isabelle Saint-Laurent

Assemblée lundi soir, à 19h30.

Filles d'Isabelle, cercle Sainte-Rolande — Souper lundi soir, à 18h00, suivi de l'assemblée à 20h00, sous-sol de l'église. Couronnement de la reine Isabelle.

Coopérative funéraire du Saguenay — Assemblée mercredi soir, à 19h30, école polyvalente, secteur Arvida. Présentation rapport activités. Bilan de l'année. Elections.

Filles d'Isabelle, paroisse Sainte-Cécile — Assemblée lundi soir, à 20h00, au local habituel.

Cessez de fumer — Un membre de votre famille ou de votre entourage désire-t-il cesser de fumer? Inscrivez-le au prochain plan de 5 jours pour cesser de fumer. Inscriptions et informations, communiquer à: 542-5075 ou 542-7611.

Club Lions — Souper fin de saison lundi soir, à 18h00, Hôtel Jean-Dequen, secteur Arvida.

La CDP vous écoute — Un représentant de la Commission des droits de la personne sera disponible mercredi, pour rencontrer les gens de la région du Saguenay qui ont besoin d'information ou qui veulent solliciter l'aide de la commission pour mieux assurer la défense des droits proclamés par la Charte des droits et libertés de la personne. On peut contacter le représentant de la commission, mercredi, de 9h30 à 16h30, à Communication Québec, 50, boul. Harvey, Jonquière. Tel.: 547-6601.

La Baie

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Alphonse — Assemblée mardi soir, à 20h00, précédée de la messe à 19h00.

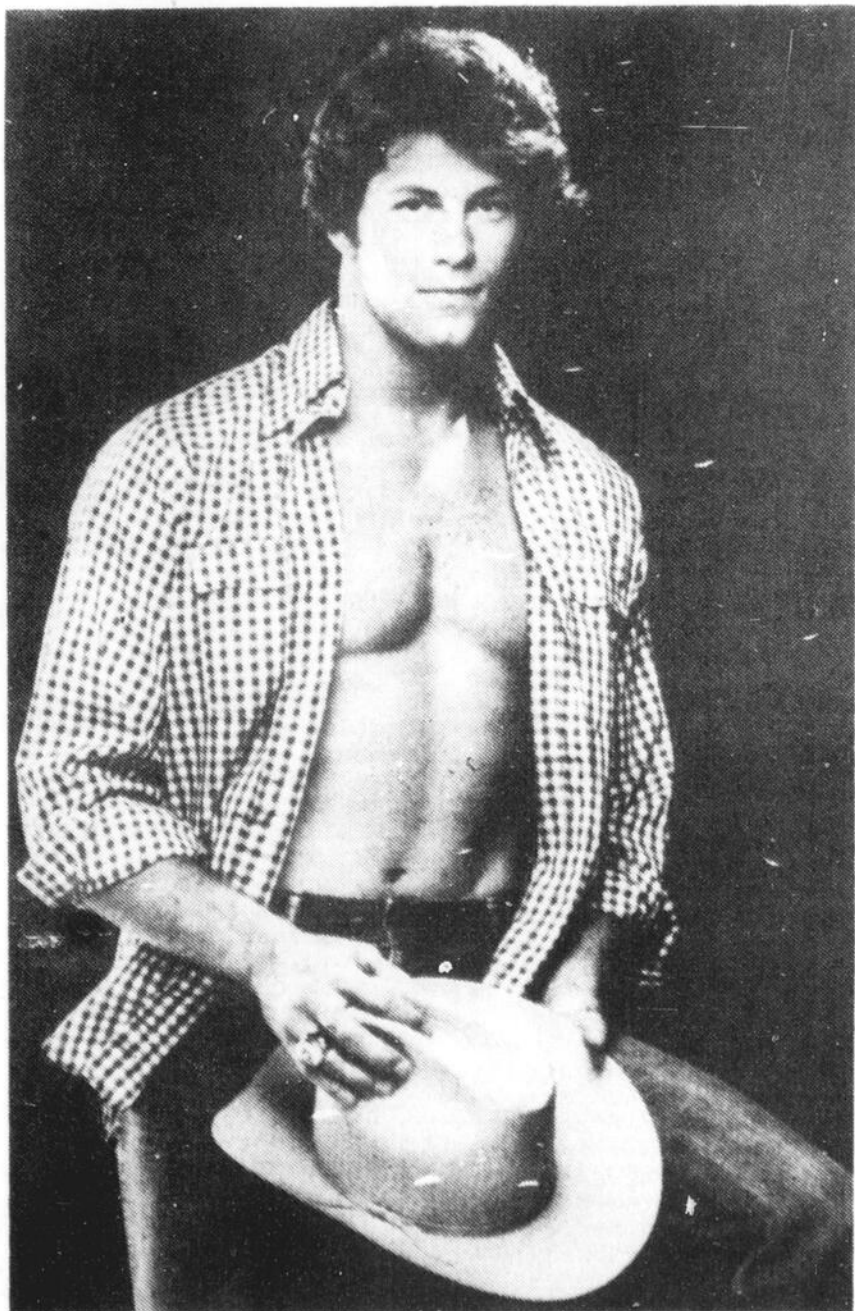
Laterrière

Corps de cadet 2869 — Revue annuelle cet après-midi, à 14h00, collège Notre-Dame. Tout le monde est invité.

Cercle des Fermières de Laterrière — Assemblée mardi soir, à 19h30.

Falardeau

Aéas — Exposition des travaux d'artisanat de la population, les 8, 9 et 10 juin, à l'arena de Falardeau.



Il "pose" pour aider sa femme

Ce cow-boy aux allures viriles se sert de son physique pour aider sa femme, si!

C'est nul autre que Charlie Waters, le meilleur ailier de sûreté des célèbres Cowboys de Dallas; c'est ainsi, avec son chapeau et sa chemise largement ouverte, qu'il "pose" sur un poster qu'on vient de mettre sur le marché et qui, paraît-il, fait fureur auprès des fans tant masculins que féminins évidemment de cette équipe de football.

Les intentions de Waters sont cependant bien claires: il entend utiliser l'argent qu'il retirera de cette vente de posters pour aider sa femme qui a à défrayer la production d'un album-disco qu'elle est en train de produire...

Congrès de la CSN

"L'oppression nationale" au premier plan

QUEBEC (PC) — "Pour la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses dans la lutte contre l'op-

pression nationale du peuple québécois". Voilà le thème général autour duquel s'articule le

congrès spécial que la CSN tient à Québec en fin de semaine. Quelque 1.500 délégués s'y sont rendus pour

débattre "la question nationale". D'ici à dimanche soir, les militants de la CSN devront

se prononcer sur une série de recommandations mises au point par le comité d'orientation.

che en perspectives de recherches, de discussions et de luttes..."

Timidement

La formation d'un parti des travailleurs refait surface

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — Le débat sur la question nationale pose le problème du pouvoir politique des travailleurs, affirme le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue. "Comment pouvons-nous envisager sérieusement la transformation de l'ensemble des rapports sociaux, le développement et l'émergence de nouvelles formes de démocratie et de libertés sans la présence d'une organisation politique qui pourrait assurer aujourd'hui même la défense des intérêts des travailleurs?"

Inaugurant hier à Québec le congrès spécial de la CSN sur la question nationale, M. Rodrigue n'a pas caché que la formation d'un véritable parti politique des travailleurs le préoccupe au plus haut point.

M. Rodrigue est même sorti de son texte pour souligner qu'il ne voyait pas pour quelle raison "il faudrait être gêné d'en parler".

Voie nébuleuse

"Nos partis politiques, qui vont-ils chercher pour élaborer leurs programmes, pour se faire élire? Des militants syndicaux", a-t-il ajouté. Revenant au texte de son dis-

cours, M. Rodrigue a rappelé qu'il ne saurait être question pour la CSN de se transformer, de créer elle-même ou de s'affilier à quelque parti politique que ce soit. C'est aux travailleurs québécois, soutient-il, de se donner, sur leur propre base, et de façon indépendante des organisations syndicales, une organisation politique autonome.

À la veille du débat référendaire, le président de la CSN est d'avis qu'il faut se méfier des formations politiques qui défendent les deux grandes thèses opposées.

Les tenants du statut quo vont encore défendre l'idéologie politique de la bourgeoisie canadienne et, on peut déjà entrevoir que le grand capital impérialiste trouvera bien les aménagements possibles dans la voie nébuleuse de la souveraineté-association."

Charriage

"De là, a-t-il dit, cette nécessité de demeurer extrêmement vigilants face à tous ceux qui cherchent constamment à s'appuyer sur la volonté de résistance populaire à l'oppression nationale pour mieux entretenir ainsi le pouvoir des classes qu'ils représentent." Et il dira encore que les divers pro-

jets constitutionnels recèlent un projet social et économique qui perpétue notre domination.

Les représentants des deux autres grandes centrales syndicales invités à ce congrès sont unanimes sur ce point: il faut prendre des distances sur les partis politiques impliqués dans le débat constitutionnel.

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, affirme qu'il faut défier des tentatives de récupération des travailleurs par les partis qui ne manqueront pas de prétendre être les seuls à défendre notre avenir.

Selon lui, le charriage et la mystification seront les armes les plus utilisées.

"Et la fuite en avant peut présenter un aussi grand danger que l'immobilisme représenté par le statu quo."

Pour sa part, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a tenté de démontrer que les deux niveaux de gouvernement, aidés par le patronat et les médias d'information, cherchent sans cesse à discréditer les organisations syndicales.

"Quelles que soient nos orientations sur la question nationale, a-t-il dit, nous aurons tous à exercer une vigilance constante à l'égard de toute atteinte aux droits syndicaux."

Engageante

Ces deux recommandations, considérées comme les principales parmi les six développées par le comité d'orientation, n'ont pas obtenu l'unanimité au sein de ce même comité.

Quatre de ses 19 membres ont enregistré leur dissidence parce qu'ils les ont jugées incomplètes et pas assez explicites.

Les observateurs s'attendent à ce que les délégués fassent valoir les mêmes observations et c'est pourquoi le président Norbert Rodrigue a pris les devants hier à l'ouverture du congrès pour justifier la pertinence d'une telle formulation.

"Si certains militants peuvent prétendre que cette première recommandation est insuffisante, qu'elle ne conclut pas assez clairement, je dirai quant à moi qu'au contraire, elle est, à ce moment-ci, de beaucoup la plus engageante, la plus ri-



NOUVEL ELEVE — Patricia Wells, un dresseur d'animaux avec le cirque Gatini, tient un bébé tigre né à 1h00 jeudi. Toma, la mère, venait juste de terminer son numéro autour de minuit. Le cirque joue présentement à Hull.

(Photolaser Pc)

Explosion sur la rive sud... la joie du gagnant éclate.

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar

**Aurélien Gill lance un vibrant appel à la mobilisation des forces syndicales**

QUEBEC (PC) — Amérindiens et travailleurs québécois auraient avantage à unir leurs forces pour obtenir des changements dans leurs conditions d'existence.

Le chef de la réserve montagnaise de Pointe-Bleue, Aurélien Gill, a fait appel hier aux forces syndicales pour exercer les pressions nécessaires auprès de l'Etat québécois afin qu'il "prenne en considération les intérêts de l'ensemble des groupes qui le composent plutôt que les intérêts des bien nantis".

"J'espère que par votre compréhension et votre coopération vous deviendrez des éléments actifs dans la réalisation d'un nouveau pacte social respectant l'autonomie de nos deux groupes — Québécois et Amérindiens...", a déclaré le chef montagnais devant les quelque 1.500 délégués de la CSN réunis en congrès spécial à Québec pour débattre la "question nationale".

D'égal à égal

Après avoir énuméré les revendications des groupes Attikamek-Montagnais, M. Gill a souligné que ces réclamations s'apparentent beaucoup à celles des travailleurs et des groupes populaires du Québec.

"Outre la souveraineté territoriale, nous réclamons l'autonomie politique. Nous ne voulons plus être sous tutelle d'un gouvernement qui nous est étranger. Nous voulons mettre en une fois pour toutes à notre situation de dominés."

NOTAIRES

RIVERIN, WELLS, & CHARLTON

NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.

247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI

TEL.: 549-6083

LES NOTAIRES

Claveau, Collard, Lapointe, Gauthier & Lessard

CONSEILLERS JURIDIQUES

Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.

Edifice Claveau,

54 est, Racine

CHICOUTIMI.

TEL.: 543-1551



**CHEZ NOUS
TOUT SOUS
UN MÊME TOIT!**

Un service complet offert par notre représentant



Vital Lessard
CHICOUTIMI
549-7353
ST-GEDEON
345-8255

**CHEZ NOUS
C'EST
RASSURANT**



LES COOPERANTS

assurance générale

AVOCATS

BRODEUR & GIRARD

AVOCATS

Jean-Roger Brodeur, B.A., LL.L.

Christian Girard, B.A., LL.L.

121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURSGerald Aubin LL. L. CR
Enc Brissson LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L.André Fillion LL. L.
Alain Côté LL. L.
Daniel Côté LL. L.110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI
831, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-8845
Tous les jours de 9 h à 5 h.
Lundi et vendredi de 7 h à 8 h 30 p.m.

JEAN-MARC LAVOIE

AVOCAT

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, PREVOST & GIRARD

AVOCATS

Gilles Prevost, B.A., LL.L.
Roger Page, B.A., LL.L.
Carol Girard, B.A., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725DUFOUR, COTE & LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.
Me Yves Laperrière, LL.L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150Me Martin Tremblay
D.E.C.L.L.

AVOCAT

10, rue St-Joseph
Suite 201
ALMA

668-3053

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean

Gagnon & Associés

COMPTABLES AGREES

André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.

273, St-Dominique
Jonquière
547-4779Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier,
Gauthier & Associés C.A.

Leon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.

72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: (418) 549-4142GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN,
DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIÉS

COMPTABLES AGREES

BUREAU PRINCIPAL 110, Racine est, Chicoutimi G7H 1R2

Telephone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, C.A.
Rosaire Boivin, C.A.
André Gauthier, C.A.
Camil Bergeron, C.A.
Roger Lauriault, C.A.

Charles Tremblay, C.A.
Egide Dallaire, C.A.
Yvon Carrier, C.A.
Denis Boivin, C.A.
Philippe Routhier, C.A.

Pierre Legault, R.I.A., C.A.
Gilles Turcotte, C.A.
Julien Lemieux, M.B.A., C.A.
Roger Boivin, C.A.
Luc Simard, C.A.

CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN — DOLBEAU

Hamel, Leclerc & Associés

Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensée, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.
Dominique Pilote, c.a. Jean Boivin, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.

413, rue Racine,
Chicoutimi
(418) 549-4318371, rue Bagot,
Ville de La Baie
(418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Côté, Marcotte & Ass.

Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.

580, Sacré-Coeur,
Alma
662-65165, St-Antoine,
Métabetchouan
349-3454

Couture, Perron & Boillat

Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boillat, c.a.

1264, Walberg,
Dolbeau
276-1152

Patinodrome
338, des Saguenéens,
Chicoutimi, 545-4206
SALLE ENTIEREMENT CLIMATISEE
Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique
PATINODROME
(1h00 à 4h30)
SAMEDI: Admission: \$1.50 (tout compris)
EN SOIREE: Admission: \$3.50 Location de patins: \$0.50
SUPER DISCO: (19h00 à 1h00)
(Le premier samedi de chaque mois, on roule la nuit à Patinodrome, de 7h00 à 3h00 a.m.)
DIMANCHE: JOURNEE McDONALD'S ET JOURNEE FAMILIALE
CONCOURS CUMULATIF (Patinneur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

québec en bref

Témoignage de Pearson

MONTREAL (PC) — Edwin Pearson, un individu de 46 ans, qui, il y a quelques mois encore, hantait les couloirs du Palais de justice de Montréal, à titre d'enquêteur privé pour le compte d'avocats, attend maintenant sa sentence, après avoir été reconnu coupable de trois accusations de vols impliquant des papiers de transactions bancaires.

Pearson, qui a insisté pour témoigner personnellement dans les représentations sur sentence, a d'abord déclaré, devant le juge Benjamin J. Greenberg, de la Cour supérieure, qu'il était responsable de la mise sur pied des commissions Keable et McDonald devant enquêter sur les impairs de la Gendarmerie royale du Canada.

Il a notamment affirmé avoir conseillé l'ex-agent Robert Samson, de la GRC, d'expliquer ce qu'il avait voulu dire, lors de son procès, quand il avait affirmé que la GRC avait commis des gestes beaucoup plus graves que celui pour lequel il avait été reconnu coupable.

L'ex-agent Samson avait été condamné à sept ans de prison, en avril 1976, pour avoir déposé une bombe devant la demeure du président de Steinberg, M. Melvon Dobrin, à Ville Mont-Royal, en juillet 1974.

Investissement

NORTH HATLEY (PC) — Un homme d'affaires marocain saura prochainement si les habitants de ce centre de villégiature des Cantons de l'Est entretiennent encore les craintes suscitées plus tôt cette année par ses diverses acquisitions immobilières.

Le conseil municipal étudiera mardi soir sa requête en changement de zonage en vue de la construction, au coût de \$3 millions, d'un centre de formation en technologie de l'électricité pour étudiants de pays arabes.

M. Alex Baptist, président de Massawippi Holdings, une entreprise de M. Saad Gabr, a déclaré que la construction pourrait commencer dès cet été si le conseil municipal donne son assentiment.

Mais beaucoup d'habitants de North Hatley, à 140 kilomètres à l'est de Montréal, craignent encore que M. Gabr soit un avant-coureur de pétroliers arabes qui voudraient acheter tout le village.

La question pourrait être soumise à un référendum si 10 pour cent des contribuables, plus treize, le réclament.

M. Gabr a nié représenter d'autres intérêts que les siens propres.

Policiers

MONTREAL (PC) — Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Gilles Masse, a quitté le Palais de justice en fureur, jeudi, quand le juge Kenneth McKay a annoncé qu'il reportait à la semaine prochaine sa décision sur une requête d'injonction de la Fraternité dans le but de faire obstacle au programme de décentralisation affectant principalement les détectives.

Le juge McKay, de la Cour supérieure, a expliqué qu'il ne voyait aucune raison pour qu'il rende sa décision sur-le-champ puisqu'aucune des parties en cause ne subira de torts irréparables du fait d'un retard.

Mardi soir, près de la moitié des effectifs de la police de la Communauté urbaine de Montréal (4.900 membres) avaient envahi un auditorium pour donner à l'exécutif de la Fraternité le mandat d'utiliser tous les moyens de pression à sa disposition, sauf la grève, pour retarder la réorganisation entreprise par la haute direction.

La Fraternité des policiers soutient que le programme de décentralisation est contraire à leur contrat de travail et que la direction refuse de négocier les changements projetés. Les policiers escomptaient obtenir une injonction interlocutoire comme mesure temporaire en attendant la décision d'un arbitre.

Dubé

MONTREAL (PC) — Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, demandera, le 6 juin prochain, à ses 6.500 membres de le reporter à la présidence du syndicat pour un nouveau mandat de deux ans.

Elu en juin 1977 aux dépens de M. Pierre Lemaire, le président sortant de l'Alliance a décidé de solliciter un deuxième mandat. Son équipe devra affronter celle de Mme Lise Bessette-Arsenault, enseignante, qui était vice-présidente sous l'équipe Lemaire.

Acheteur dédommagé

MONTREAL (PC) — M. Albert Dupuis, qui avait perdu la rondelette somme de \$89.266 dans la faillite de la compagnie minière Pan American Mines en 1971, aura droit au remboursement de cette somme par la firme de comptables Thorne, Gunn, Helliwell et Christensen, responsable de la préparation du prospectus de la compagnie maintenant disparue.

Au départ, M. Dupuis avait intenté des poursuites contre huit compagnies ou personnes, mais il s'était ravisé pour ne procéder que contre la firme de comptables mentionnée et un avocat qui avait également participé à la réalisation du document, décrit comme fallacieux, devant la Cour supérieure. Le juge John Nolan a cependant rejeté l'action contre l'avocat, en imputant l'entière responsabilité aux comptables.

Rappelons qu'au cours des dernières années, un certain nombre d'individus avaient été condamnés par les tribunaux de juridiction criminelle, suite à une foule d'irrégularités découvertes par les enquêteurs de la Commission des valeurs mobilières. C'est cette dernière qui avait permis la distribution du prospectus de la Pan American et même facilité la mise en liste des valeurs de cette dernière à la Bourse canadienne.

Offre expirée

MONTREAL (PC) — Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) a fait savoir, jeudi, que l'offre d'une subvention de \$58.2 millions soumise à la société General Motors du Canada pour l'inciter à installer une usine de pièces d'automobiles en aluminium au Québec est maintenant expirée.

L'offre initiale, faite en février, a été prolongée à plusieurs reprises, a précisé le porte-parole du MEER et GM a décidé cette fois-ci de ne pas demander une nouvelle extension.

Le fabricant d'automobiles a fait savoir qu'il procédait à une nouvelle évaluation de son programme en ce qui a trait à la fabrication de blocs-moteurs en aluminium et qu'elle examine d'autres façons d'améliorer l'économie de carburant.



MITES VAPORISÉES — La bataille contre les mites que la population de la banlieue de Kitsilano à Vancouver s'est ouverte sur deux fronts, hier. Un employé d'Agriculture Canada portant le masque a vaporisé un pesticide pendant que des membres de la fondation Greenpeace comme l'homme de droite ne portant pas de masque, ont vaporisé un savon organique là où les résidants étaient opposés au traitement chimique.

(Photolaser PC)

Amants de la pêche, votre truite sera au rendez-vous

QUEBEC (PC) — La survie de la truite mouchetée n'est aucunement menacée au Québec et les lacs ne sont pas contaminés.

C'est ce qu'a soutenu le ministère québécois du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, dans un communiqué émis, vendredi, à la suite de la publication de dépêches faisant état de la mort de 150.000 truites dans une pisciculture privée de Saint-Ferriol, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Québec.

Le MTCP souligne que ce sont des alevins, c'est-à-dire des poissons de moins d'un pouce, qui sont morts et précise que ce taux de mortalité n'est pas exceptionnel en pisciculture.

Ces alevins provenaient d'oeufs de truites arc-en-ciel importés des États-Unis.

Selon le ministère, les premières pertes importantes ont été enregistrées en février dernier, mais deux séries d'analyses effectuées durant les semaines suivantes à l'école de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe n'ont pas révélé la cause de ces décès, qui furent alors attribués à la qualité plus ou moins bonne de l'eau.

Ce n'est que le 25 mai que le ministère de l'Agriculture, responsable du contrôle sanitaire dans les piscicultures, a découvert que ces alevins avaient été victimes d'une maladie bactérienne appelée "kidney disease".

Le MTCP a recommandé la fermeture temporaire de la pisciculture le 28 mai et ordonné la tenue d'une étude épidémiologique qui aura lieu lundi prochain.

Le ministère a d'autre part confirmé avoir antérieurement pris livraison à cette pisciculture de 19.000 truites mouchetées "bien vivantes" qui ont été ensesimées les 8 et 9 mars au lac Beauport, au lac Saint-Charles et au lac aux Chiens, dans le comté de Portneuf.

Selon le MTCP il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer.

Cette maladie bactérienne se retrouve à l'état endémique dans toutes les provinces canadiennes mais c'est la première fois qu'on en signale des cas au Québec.

"Le poisson qui en est atteint demeure comestible et peut être pêché et mangé sans aucun danger", précise le communiqué.

Un demi-milliard à investir pour sauver le port de Montréal

MONTREAL (PC) — Le président de l'administration du port de Montréal, M. Roger Beauchemin, propose qu'on procède au dragage du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, de façon à augmenter de 10,5 à 13 mètres la profondeur du che-

nal qu'empruntent les navires.

L'avenir du port de Montréal dépend de sa capacité à accueillir des navires de tonnage de plus en plus élevé, particulièrement les nouveaux navires de containers dont la prochaine génération (la troisième) sera celle des bateaux géants, prédit M. Beauchemin. Il a rappelé que des études techniques réalisées par le Conseil national des recherches ont démontré qu'un tel projet est réalisable et rentable.

\$500.000.000

Poursuite de \$1 million

MONTREAL (PC) — L'église Notre-Dame de Montréal vient d'intenter une poursuite d'un million de dollars contre la ville de Montréal, à la suite du désastreux incendie, du 7 décembre dernier, qui avait presque complètement détruit l'historique chapelle du Sacré-Coeur, ainsi qu'une bonne partie des nombreux objets d'art et pièces de collection se trouvant dans cet immeuble.

L'édifice en question, selon la poursuite, était muni de plusieurs systèmes de gicleurs, localisés de façon efficace pour combattre tout incendie pouvant se déclarer dans ces bâtiments.

On se souviendra que le feu avait été mis dans un confessionnal par une main criminelle et que les flammes ont pu rapidement se propager car, selon les demandeurs, les systèmes de gicleurs n'ont pas fonctionné en raison du fait que l'eau alimentant ce système de protection avait été coupée par les préposés de la ville de Montréal, afin de permettre à cette dernière d'entreprendre certains travaux à son système d'aqueduc.

C'est en raison de ce manque d'eau, allégué, que l'incendie s'est propagé rapidement hors de contrôle, pour être enfin maîtrisé par les pompiers qu'après une bataille ardue et longue de plusieurs heures.

Si les systèmes de gicleurs avaient fonctionné, mande la requête, ils auraient contrôlé et maîtrisé l'incendie en question, en limitant les dommages au confessionnal seulement.

L'église Notre-Dame estime avoir subi une perte dont le montant n'a pas encore été déterminé mais qui, à ses yeux, est certainement supérieur à 1 million. Elle se réserve donc le droit d'amender sa réclamation.

Selon l'Oeuvre et la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, propriétaires de l'église du même nom et de la chapelle du Sacré-Coeur, les dommages à ce dernier édifice et à son contenu sont dus uniquement au manque d'eau des systèmes de gicleurs à fonctionner, dû à la faute, la négligence, l'im-

prudence et l'incurie de la ville de Montréal, surtout que celle-ci n'a pas prévu les intérêts de son interruption d'alimentation en eau et qu'elle a fait défaut de réagir immédiatement, au début de l'incendie, pour rétablir l'alimentation d'eau aux systèmes à cet effet.

Jusqu'à maintenant, une quinzaine de compagnies d'assurances ont fait un paiement partiel de \$500.000 à la Fabrique Notre-Dame et celle-ci a cédé ses droits pour le même montant à ces entreprises contre toute personne ou corporation responsable de l'incendie.

Il en coûterait environ un demi-milliard de dollars pour mener à bien les travaux, qui s'échelonnent sur 120 milles (192 kilomètres). Certains endroits, comme le lac Saint-Pierre, et en face de Trois-Rivières, sont déjà suffisamment profonds et

Projet de loi controversé

QUEBEC (PC) — On pourrait parler de "la cause du pompier congédié", et l'Assemblée nationale du Québec est appelée à la juger.

Le plus récent chapitre de cette histoire est un projet de "loi concernant Claude Desfosses", présenté cette semaine par le député Gilbert Paquette, PQ, de Rosemont.

Dans une interview, M. Paquette a déclaré que son projet de loi était destiné à corriger "une injustice". M. Jean Pelouin, avocat de la ville de Montréal, l'a plutôt décrit au téléphone comme une sottise. Si ce projet de loi est adopté, dit-il, toutes les personnes mécontentes de n'avoir pas obtenu de dommages en cour n'auront qu'à faire présenter un projet de loi.

M. Desfosses était employé par le service des incendies de Montréal le 21 mars 1960. Six ans plus tard, il était congédié après avoir été accusé de vol et possession d'objets volés. Le 24 mai 1967, il était acquitté mais la ville refusait de lui redonner son emploi malgré une sentence d'arbitrage rendue en sa faveur le 7 juin 1968.

M. Desfosses a intenté une poursuite en dommages et, le 22 avril 1970, la Cour supérieure ordonnait à la ville de lui verser son salaire et les autres avantages dont il aurait profité s'il avait travaillé comme pompier du 7 novembre 1967 au 6 novembre 1968.

ne nécessiteraient pas de travaux.

Le dragage, qui débuterait en aval du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine, devrait commencer au plus tard en 1980, pour que cinq ans plus tard, Montréal puisse déjà accueillir les énormes navires, considère M. Beauchemin.

C'est une suggestion, mais il est peut-être temps qu'on l'envisage sérieusement, a laissé entendre le président du port.

Avec ses 10,5 mètres seulement de profondeur, le port de Montréal risque de continuer à stagner: malgré une légère augmentation du trafic en 1978 (4.400 navires pour un volume de 3,7 millions de tonnes métriques), et une autre hausse prévue cette année, le port est loin d'avoir des performances très encourageantes.

PRODUITS FORESTIERS DOMTAR DIVISION BOIS DE SCIAGE



NOMINATION

Monsieur Mike Rouse, directeur général de la division bois de sciage de la Société forestière Domtar, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gilles Côté au poste de directeur de la division de sciage de Dolbeau. Depuis mai 1978, monsieur Côté occupait la fonction de surintendant général des usines. Monsieur Côté est à l'emploi de Produits forestiers Domtar depuis 1974. En 1969, il graduait comme ingénieur forestier à l'Université Laval. Il est marié à Chicoutimi, marié à Gabrielle Brassard et père de trois enfants.

REPRESENTANT(E)

PHILDAR INTERNATIONAL LEADER DU FIL A TRICOTER

Recherchons un représentant des ventes, dynamique pour combler un poste d'agent régional devenu vacant à la suite d'une promotion.

FONCTIONS:

- Assurer la vente de nos produits aux détaillants d'un secteur solidement implanté et la promotion des ventes.
- Créer de nouveaux points de vente.
- Assurer la promotion et le développement harmonieux du réseau.

QUALIFICATIONS:

- Vous avez quelques années d'expérience dans la vente auprès de boutiques de détail ou de franchises et vous avez prouvé votre efficacité.
- Vous êtes bilingue et vous gagnez actuellement \$20.000.00.

CONDITIONS D'EMPLOI:

- Salaire de base plus commissions.
- Voiture de la compagnie plus frais.
- Plan de pension et avantages sociaux.

LE TERRITOIRE:

Lac-St-Jean, Côte-Nord, Beauce, Bas du fleuve, Gaspésie, nécessite une grande disponibilité pour voyager.

Veillez adresser votre curriculum vitae à:

Michel Salembier

6200, Henri-Bourassa, est, porte 101
Montréal-Nord, Qué. H1G 5X3



Possédez un "Centre de l'Auto". Devenez Marchand Associé Handy Andy.

Investissez votre argent dans un "Centre de l'auto" Handy Andy, vendant des pièces et des accessoires d'auto, de la quincaillerie, des outils, des appareils ménagers, des bicyclettes, des pièces et des accessoires pour bicyclette, etc. Joignez-vous à une organisation canadienne, progressiste, de franchise au détail, en affaires depuis plus de 45 ans et desservant des millions de clients satisfaits grâce à ses 150 centres Handy Andy.

- Possibilité de développement considérable
- Aide et conseils continus
- Marchandises de qualité à des prix compétitifs
- Entreposage centralisé. Aucune redevance de concession.
- Nous vous donnons un programme planifié complet
- Pouvoir d'achat avec escompte sur la quantité
- Appui dans la promotion de vente et dans la publicité
- Entraînement complet
- Aide dans l'établissement du magasin

Ecrivez-nous aujourd'hui. Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.



Vice Président
Handy Andy Inc.
8300 Devonshire Road
Montréal
Québec H4P 2K8

POSTES OUTRE-MER CONSUL CAN INGENIEURS

Consul Can, une société de recherche et de développement requiert les services d'ingénieurs, membres de l'Ordre des Ingénieurs du Québec pour d'importants travaux à l'étranger. Les ingénieurs seront affectés à la construction et à l'installation d'usines à l'intérieur d'un mandat de surveillance des travaux. Plusieurs postes sont disponibles dans les spécialisations suivantes:

- Génie civil
- Génie mécanique
- Génie électrique
- Génie des fluides
- Electromécanique
- Ventilation et réfrigération
- Contrôleur financier de chantier

CONDITIONS D'EMPLOI:

- Contrat d'une durée de trois (3) ans.
- Salaire selon qualifications et expérience.
- Primes d'allocation de séjour.
- Voiture et logement fournis.

Nous invitons les candidatures de célibataires ou de personnes avec famille.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, à titre confidentiel, le plus tôt possible à:



CONSUL CAN INC.

1, Place Ville-Marie
Suite 3235
Montréal, H3B 3M7



M. JACQUES COUTU, architecte a le plaisir d'annoncer officiellement la nomination de M. YVES BERGERON, architecte à titre d'associé au sein de son bureau. M. BERGERON est originaire de Jonquière. Il a complété ses études d'architecture à l'Université Laval en 1972 et il a pratiqué sa profession pendant 6 ans à Québec avant de s'établir à Chicoutimi en 1978.

La nouvelle raison sociale sera:
Les architectes Jacques Coutu et Yves Bergeron
110 Racine est,
Chicoutimi, G7H 1R2
Tél.: 543-3910

Table 1

Importante baisse des exportations canadiennes

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — La balance commerciale du Canada continue de se détériorer. Au mois d'avril dernier, elle n'atteignait plus que \$12 millions.

D'après la "tendance-cycle à court terme", Statistique Canada estime que la croissance mensuelle des exportations a à toutes fins pratiques cessé, alors que les importations ont poursuivi leur montée.

Dans son communiqué préliminaire sur le commerce au Canada, publié vendredi à Ottawa, l'agence gouvernementale a aussi fait savoir qu'elle a révisé ses données pour le mois de mars. Le surplus de \$150 millions de ce mois est devenu un déficit de \$16 millions, le premier déficit depuis l'été dernier.

"Les révisions des données antérieures découlent de la révision annuelle normale des facteurs saisonniers et des données non corrigées", précise Statistique Canada.

La balance commerciale du Canada qui était de un peu plus de \$300 millions en octobre et novembre 1978 est passée à \$270 millions en décembre 1978, puis à \$200 millions en janvier et à \$130 millions en février 1979. Elle n'était donc plus que de \$12 millions au mois d'avril.

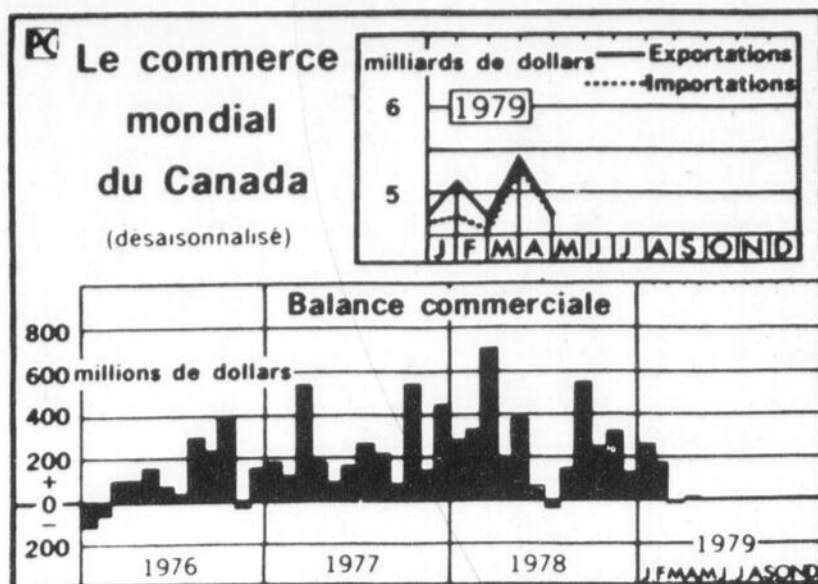
En 1973, vers cette même période, les exportations avaient été de \$16,7 milliards contre \$15,2 milliards pour les importations. A la fin du mois d'avril 1979, le Canada a exporté pour un total de \$19,8 milliards alors que les importations se chiffraient à \$19,4 milliards.

Recul des exportations

La diminution des exportations de matières travaillées, de produits finis et de matières brut est responsable de la diminution des exportations.

Par exemple, les exportations de matières travaillées, qui avaient avancé de 5,7 pour cent en mars, ont fléchi de 12 pour cent, ce qui se traduit par une perte de \$215 millions.

De plus les métaux non ferreux ont régressé de 30 pour cent.



GLISSEMENT DU SURPLUS COMMERCIAL — La balance commerciale du Canada est descendue à \$12 millions pour le mois d'avril, selon un rapport de Statistique Canada rendu public hier. Le niveau de mars a été ajusté à un déficit de \$16 millions. Cette tendance vers un ralentissement de la croissance des ventes a été principalement due à une régression des ventes de matériaux fabriqués, de produits finis et de matériaux bruts.

(Photolaser PC)

Les exportations de pâtes de bois, qui avaient grimpé de 50 pour cent en mars, surtout en raison de la faiblesse du dollar canadien, ont dégringolé de 27,4 pour cent.

Statistique Canada note que les exportations de produits finis ont baissé de cinq pour cent, les livraisons de voitures de 5,6 pour cent et celles des pièces d'automobiles de 19,6 pour cent.

Après avoir monté de 14,5 pour cent au mois de mars, les exportations de matières brut ont reculé de 8,4 pour cent tandis que les métaux métalliques ont perdu 44 pour cent.

Malgré le fléchissement des exportations de matières brut au mois d'avril, elles progressent régulièrement.

"Cette performance est surtout imputable à la forte augmentation des exportations de pétrole brut et à l'accroissement régulier de celles de gaz naturel", explique l'agence fédérale.

Au mois d'avril, les ventes vers les

Etats-Unis, qui achètent environ 70 pour cent des exportations canadiennes, ont baissé de 7,2 pour cent.

Par ailleurs le Canada a importé 9,9 pour cent de plus au cours de cette même période.

Le Canada est désormais en position déficitaire vis-à-vis son voisin du sud après avoir détenu un surplus en 1978.

Les exportations vers les pays du Marché commun, autres que le Royaume-Uni, ont fléchi de 21 pour cent, soit \$75 millions. Les importations ont diminué de 5,4 pour cent.

"La tendance-cycle a encore évolué à la baisse", dit Statistique Canada.

Les exportations vers le Japon ont chuté de 4,7 pour cent en avril tandis que les importations de ce pays au Canada, qui avaient plus que doublé au mois de mars, ont perdu 46,4 pour cent en avril. Ainsi, les importations se sont chiffrées à \$130 millions. Les exportations vers ce pays représentaient \$345 millions pour le Canada.

A court de vivres, les survivants mangent un passager

ESTEVAN, Sask. (PC) — Les deux passagers survivants d'un avion de tourisme canadien qui s'est écrasé dans les montagnes Rocheuses se seraient livrés à des actes de cannibalisme pour survivre, a affirmé, jeudi, une station de télévision de l'Idaho.

Le couple survivant aurait survécu 19 jours dans la neige — dont cinq jours de marche pour trouver du secours — en commettant des actes d'anthropophagie à l'encontre d'un des passagers, qui était le propre père d'un des survivants, Mlle Donna Johnson, âgée de 18 ans.

M. Bret Dyer, 25 ans, un des rescapés a déclaré, jeudi, dans une entrevue exclusive accordée à M. Will Chabun du Regina Leader Post, que la décision de manger la chair de M. Donald Johnson, 50 ans, a été prise seulement après que lui et Mlle Donna Johnson, 18 ans, n'eurent plus rien à manger depuis longtemps.

"C'était correct", a-t-il dit. "Nous avons parlé à Dieu et nous avons prié. Alors nous savions qu'il fallait que nous mangions sa chair et nous nous l'avons fait."

"Nous étions tellement près de Dieu que nous savions qu'il avait trouvé la paix."

"Je veux que l'on sache que nous n'avons pas honte. Nous savions que c'était bien. Dieu nous a dit que c'était bien. Nous étions convaincus que c'était ce que Dieu aurait voulu."

L'avion s'est écrasé le 5 mai à 72 kilomètres au sud-ouest de Challis. Deux des occupants, tous deux canadiens, ont réussi à survivre après cinq jours de marche.

M. Dyer a ajouté qu'ils avaient déchiré les sièges de l'avion pour se fabriquer des chaussures plus chaudes et qu'ils avaient vidé leurs valises pour trouver des vêtements supplémentaires.

"Nous savions qu'il nous fallait rester près de l'avion à cause de la tempête qui a fait rage au cours des premières journées et nous savions que les recherches ne seraient pas entreprises à cause de cette tempête."

Mais les réserves de nourriture étaient minces, a indiqué M. Dyer. Ils avaient quelques tablettes de



HISTOIRE DE SURVIE — Bret Dyer sourit en compagnie de son épouse Cindy, à Estevan en Saskatchewan, après que Dyer eut déclaré à deux journalistes comment lui et sa belle-soeur, Donna Johnson, ont survécu pendant presque trois semaines dans une région sauvage de l'Idaho après un écrasement d'avion. Les deux survivants ont dû consommer de la chair humaine, a-t-il dit. Deux autres hommes d'Estevan ont été tués par suite de la tragédie: le père de Mlle Johnson, Don, et le pilote, Norm Pishke.

(Photolaser PC)

chocolat, un sac de croustilles, une tablette Granola, des Lifesavers, des Smarties et des pastilles contre la toux.

"Nous avons essayé de faire durer ces réserves le plus longtemps possible", a-t-il dit. "A un moment donné nous coupions en deux les pastilles."

M. Dyer a indiqué qu'ils ont bu de l'urine. Par la suite, ils ont réussi à faire du feu avec l'essence de l'avion et ont fait fondre de la neige.

Lorsqu'ils ont retrouvé une liqueur douce dans les débris de l'appareil, ils ont décidé de "la garder le plus longtemps possible", a-t-il ajouté.

"Mais nous l'avons finalement bue tout de suite. Et maudit que c'était bon."

M. Dyer a souligné qu'au début, Mlle Johnson avait tenté de faire des signaux à l'intention des avions qui volaient très haut dans le ciel.

Cependant, après avoir réalisé

que les chances d'être aperçus étaient très minces, M. Dyer a utilisé les extincteurs chimiques qui laissaient échapper une fumée blanche pour faire connaître leur position aux avions. Ils ont aussi trouvé une pièce de métal poli qui pouvait refléter les rayons du soleil.

Avant de quitter le lieu de l'écrasement, ils ont grimpé sur une colline toute proche et ils ont vu toutes les montagnes qui les entouraient. M. Dyer et sa compagne étaient alors découragés.

Ce sont les souvenirs du foyer, de la famille et des amis qui les ont ensuite incités à reprendre goût à la vie, a-t-il dit.

La décision de manger la chair de M. Johnson a été prise après mûres réflexions. Ils ont tous les deux cru que le geste de M. Johnson qui a donné son manteau de cuir à sa fille avant de mourir signifiait qu'il voulait qu'ils survivent.

"Nous avons alors fait un genre de service funéraire à Don."



En vente partout ce mois-ci...

Poulet sauté à la Colonial • Brasserie Le Colonial
Côte de veau au Pernod • Restaurant, chez Bardet
Cailles à l'orange • Restaurant Annabel
Spumone au Grand Marnier • Restaurant La Campagnola
Pêches au cognac Rouyer • Restaurant, chez Bardet
Poularde étuvée au Greyman & aux morilles • Restaurant Pierre de Coubertin
Salade Cascade de mandarines
Assiette de crevettes Patio. Jambon à l'ananas
Poularde farcie • Restaurant La Marie Galante
Scaloppine Campagnola • Restaurant Campagnola
Parfait aux fruits California • Restaurant chez Beaulac
Filet de bœuf farci • Restaurant chez Beaulac
Homard au Cellier des Dauphins • Restaurant Le Beukiri
Truite soufflée au Riesling (Recette du mois) • Chez Bardet

Fin gourmet — Petit porte-monnaie
— La rhubarbe
Nos lecteurs cuisinent
Les salades annoncent l'été
Connaissez-vous le yam ou patate sucrée
Viva l'Italia
Vous êtes seul à table

Menus du mois — Fête des pères et mariages
Carnet gastronomique
Coursier du cœur d'artichaut
Petit lexique
Recettes de cuisson lente dans l'authentique Crock-Pot
Cadeaux de mariage du chef

Moi je m'abonne aux Recettes du Chef le magazine de Suzanne Lapointe et j'économise \$4⁰⁰ ou \$11⁰⁰

COÛT DE L'ABONNEMENT

12 NUMEROS	\$18.	\$14.
24 NUMEROS	\$36.	\$25.

Demande d'abonnement à *Les Recettes du Chef*

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

Code Postal _____

Age _____

Adresser à Publications Expresses MF Inc. SERVICE DE L'ABONNEMENT C.P. 116 Succ. Bourassa, Montréal, P.Q.



C'est une valeur sûre. Un pays libre, immense, respecté et solide. Et comme toutes les choses qui nous tiennent à cœur... nos libertés, "nos foyers et nos droits"... il arrive qu'il est nécessaire de les protéger. La Fondation Pro-Canada, un organisme entièrement préoccupé de défendre la cause de ce pays recueille présentement des fonds. Les argent ainsi réunis serviront à financer un vaste programme d'information afin que tous les citoyens soient sensibilisés à la cause de ce pays... le Canada. En tant que citoyens d'ici, nous vous demandons d'investir aujourd'hui dans la Fondation Pro-Canada.

le Canada...une valeur sûre

Envoyez votre contribution à:

La Fondation Pro-Canada

C.P. 597, Succursale "A"
Montréal, Québec,
H3C 2T6

Je désire participer à la Fondation Pro-Canada, et j'inclus un chèque de \$ _____ afin de contribuer, selon mes moyens à protéger la grande liberté que m'offre ce pays... le Canada.

Nom: _____

Adresse: _____